

# **BRI-Co** *(p)réparations* dans **les** *quartiers*

# BRI-Co *(p)réparations* dans **les** *quartiers*

Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution.  
Pas d'Utilisation Commerciale – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International.



Avec le soutien de la Région wallonne, de la Fédération Wallonie-Bruxelles,  
de l'Europe et la Province du Brabant wallon



# Table des matières

## Introduction

par Marie-France Simon.....7

## Construction et évolutions du BRI-CO ..... 15

### Contexte de naissance des BRI-Co ..... 15

Les marches des Actrices et Acteurs des Temps Présents..... 15  
Le premier BRI-Co de Bois-du-Luc .....20

### Première explicitation au CESEP des éléments constitutifs du BRI-Co .....22

Visite du TZCLD de Loos :  
un débriefing « en mode BRI-Co » (2018).....23  
Le module expérimental  
de formation BRI-Co (CESEP, 2019) .....25

### Un premier essaiage des BRI-Co .....29

Les BRI-Co organisés par la Maison du Peuple d'Europe.....29  
Place Bethléem, Saint-Gilles (2018) .....30  
Place Morichar, Saint-Gilles (2018) .....32  
Quartier Bomel, Namur (2019) .....33  
Le BRI-Co de La Sablière, Arlon (2020).....34

### Le BRI-Co dans le contexte des Territoires

### Zéro Chômeur à Bruxelles.....35

2021 – 1<sup>er</sup> BRI-Co : exploration du territoire  
dans une dynamique « bottom-up » .....36  
Les BRI-Co de 2022 : identifier et mobiliser le public-cible .....39  
Constituer le public-cible – juillet 2022 .....40  
Mobiliser le public-cible – août 2022.....41

### Formalisation et financement : les BRI-Co organisés par la Fédération des Services Sociaux (2021–2023) .....43

De 36 BRI-Co en trois mois à 17 BRI-Co en un an (2021–22) .....43  
Faciliter la participation.....48  
Détail de quelques BRI-Co organisés par la FdSS .....52  
Quartier Anneessens (24 au 27 janvier 2022).....52  
Quartier des Marolles (16 et 17 février 2022).....53  
À partir de 2023 : le financement des BRI-Co par  
le Plan Social-Santé Intégré.....55

### Éléments de définition du BRI-Co .....56

### Les éléments constitutifs .....57

L'extériorité des intervenant-e-s par rapport au territoire.....57  
L'organisation d'une marche pour instituer  
le Comité de Regards.....59  
La brièveté du dispositif .....60  
L'accueil dans un lieu « neutre » investi par le BRI-Co .....61  
La question des réparations.....66  
Restitution de la parole habitante  
et institutionnalisation du Comité des Réparations.....67

### La question des finalités du BRI-Co .....69

Une prise de contact avec un territoire .....70  
Un temps de pause .....71  
Les visées émancipatrices du BRI-Co .....73

### Quelques points d'attention et enjeux pour l'avenir .....74

Une logistique conséquente mais abordable .....75  
Le caractère éphémère du BRI-Co vs. la  
temporalité des réparations.....76

## Conclusion

par Julien Charles.....79

# Introduction

*par Marie-France Simon*

---

Une improvisation jazz implique une connaissance de la musique tout autant qu'une écoute et un ajustement permanent de la part des musicien-ne-s. De la part du public, un certain engagement et une ouverture sont nécessaires. Cela, vous le savez et le devinez mais si vous n'avez jamais assisté à une impro jazz, il est difficile de concevoir ce que c'est réellement.

Au sein d'un BRI-Co, ce qui s'y vit est comparable. Les intervenant-e-s travailleur-euse-s jonglent avec l'inattendu, l'improvisé, l'accueil du moment présent tout autant qu'avec les aspects de préparation, de cadre et de structure. Une confiance et une ouverture s'installent auprès des intervenant-e-s habitant-e-s. Les émotions, les corps qui circulent ou se posent ne font pas obstacles aux aspects formels du projet, aux exigences méthodologiques et à l'analyse. Que du contraire ! Ici aussi, le dire n'est pas le vivre ou le saisir. Cette étude tente le double pari de la compréhension et du vécu.

Dans le corps de texte, Pierre Démotier expose l'histoire des BRI-Co, une histoire collective et non linéaire. Il en décrit les aspects méthodologiques essentiels et les enseignements recueillis au fur et à mesure des expérimentations. Ce travail vous permettra, nous le souhaitons, de

vous saisir de cette méthodologie, d'en comprendre les tours et contours pour peut-être l'adapter à vos contextes d'action ou l'imaginer dans le cadre de vos projets.

Un BRI-Co est également fait de rires et de larmes, de mini-foot et de thé à la menthe, d'accueil au sein des familles, je vous propose d'explorer ces aspects et de vous glisser dans mes pas pour découvrir, à hauteur de mon regard, mon premier BRI-Co se déployer dans un quartier du Nord-Est de Bruxelles dans le cadre du projet d'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée. Ce projet en tant que tel ne fera pas l'objet d'une description, les objectifs et actions spécifiques non plus. Des écrits du CESEP leur sont consacrés<sup>1</sup>.

Été 2021, la canicule sévit à Bruxelles. Les confinements dus à la COVID-19 ont pris fin. Les gens sortent mais ne quittent pas le pays. Les frontières nationales sont encore fermées. La liberté de circuler sans contrainte est de retour dans les rues et les parcs de la Capitale. Dans un quartier du Nord-Est de Bruxelles, vers 9h du matin, des tables sont dressées à l'arrière et à l'avant d'un local situé dans une cité-jardin. La cité Moderne de Berchem-Sainte-Agathe est une de ces anciennes cité-jardin construites entre les années 1920 et 1930. L'architecture n'a pas perdu

---

<sup>1</sup> CESEP et al., « [Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée en Région de Bruxelles Capitale - Identifier des activités économiques pertinentes pour les territoires et leurs habitants](#) », septembre 2021,

Julien Charles, Elise Dermine, et Paul Hermant, « [Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée en Belgique : 20 conditions pour une appropriation réussie](#) », 2019,

Julien Charles (coord.), « [Comment construire un territoire zéro chômeur ? Enseignements de l'expérience berchemoise](#) » (CESEP, 2022),

de son charme mais le bâti et le projet urbanistique ont subi les affres du temps. Aujourd'hui, le quartier résidentiel est aux prises avec des problématiques qui se croisent et se renforcent.

Je fais partie de ces quelques personnes qui s'activent autour de l'aménagement de cet espace. Un peu plus d'une dizaine, tous et toutes extérieur-e-s au quartier, nous sommes chercheur-euse-s, travailleur-euse-s sociaux-ales, cuistots, chargé de projet, cartographes... Pour l'heure, nous nous attachons à rendre cet espace accueillant et avenant. Le coin café/thé et petits biscuits était prévu à l'intérieur, nous le déplaçons à l'avant du local sur le pas de la porte. Ce sera plus convivial ! Des crayons et marqueurs sont disposés à côté de grandes feuilles blanches. L'esthétique du lieu et de l'accueil importe. Simple et « attentionnée ».

Je vais un peu vite... Revenons quelques semaines en arrière lors d'une des réunions préparatoires. La méthodologie BRI-Co est exposée, des expériences menées antérieurement ainsi que ce qui s'y passe et de comment cela se passe sont racontées par quelques collègues et partenaires. Je vois l'enthousiasme de ceux qui en ont déjà vécu. Je perçois l'intérêt de cette approche également. Néanmoins, je reconnais que ça reste assez flou à mes yeux. Je n'en saisis pas tout le déroulé. Il semble que je ne sois pas la seule dans ce cas. Néanmoins, la confiance nous gagne et on se lance.

Quatre, cinq jours avant le démarrage du BRI-Co, une marche de repérage a été guidée par un travailleur social du quartier avec pour objectif de nous faire découvrir les

lieux, leur histoire et les anecdotes qui forgent la vie du quartier et de ses habitant·e·s. Des dépliants sont distribués annonçant la tenue du BRI-Co.

Le premier des trois jours du BRI-Co est donc arrivé. L'installation réalisée, les cuistots s'affairent à la préparation du repas de midi qui sera offert et partagé avec les habitant·e·s. Deux collègues et moi allons arpenter les rues du quartier et abordons les personnes croisées. Lors de ces moments d'échange, nous expliquons brièvement la raison de notre présence et notre souhait d'entendre les gens sur les réparations à mener au sein du quartier<sup>2</sup>. On y va simplement, comme nous sommes. Nous répéterons cet arpentage des rues à maintes reprises durant ces trois jours. Les personnes accostées échangent quelques mots sur le quartier, sur leur habitation, sur la situation des enfants et des adolescents mais aussi sur le rapport aux institutions publiques et privées. Je suis étonnée de voir l'ouverture des gens à s'exprimer.

La première matinée est calme. Nous sommes le jour de l'Aïd El-Kébir et veille de fête nationale, les familles visitent leurs proches. Néanmoins les premiers thés et cafés sont servis à des voisins et voisines curieux·euse·s de savoir ce qui se passe. Des collègues s'attablent, partagent les boissons et ouvrent les premières discussions. D'autres collègues parcourent les rues de la Cité.

Vers 13h, les assiettes et couverts s'invitent aux échanges.

---

<sup>2</sup> Plus largement, les entretiens portent sur les questions liées à la problématique du travail et de l'emploi dans le quartier, mais aussi sur le contexte même du quartier et des diverses difficultés qui y sont rencontrées.

Les cuistots ont concocté un repas chaud à déguster autour de grandes ou petites tablées dans le jardin ou à l'avant du bâtiment. Peu d'habitant·e·s nous rejoignent en cette première journée. Le lendemain, les gens sont plus nombreux. Un barbecue est improvisé par le jeu des contacts. C'est beau, c'est bon et ça reconforte les un·e·s, enthousiasme les autres. Voisin·e·s et travailleur·euse·s mettent la main à la pâte. A table, les gens se parlent, racontent leur histoire et leur espoir, échangent les nouvelles.

L'après-midi se poursuit au rythme des rencontres. Les besoins de réparations sont nommés. Des problématiques de vétusté des maisons, des contraintes de l'urbanisme, des relations tendues avec les institutions, la situation des jeunes et des plus petits du quartier sont portés à la connaissance commune. Un habitant nous indique le problème des galeries de rats grouillant dans les jardins. Des habitant·e·s nous guident dans les rues et coins verts révélant les projets de jardins collectifs avortés faute de... et d'autres encore leurs envies de développer un potager collectif. Les trucs et astuces s'échangent entre un voisin jardinier à ses heures et ses voisines de table ; des prémisses de projets s'élaborent déjà.

À l'issue de cette première journée, on a déjà pu discuter et recueillir les premières informations sur la vie du quartier vue par ses habitant·e·s. Dans ce jeu humain qui se déploie, on garde le cap. Fin de journée, l'équipe se retrouve et passe en revue les entretiens que chacun et chacune a pu mener. Se construit petit à petit une photo vivante du quartier vu par ses habitant·e·s. Je commence à entre-

voir ce qui se joue et comment ce dispositif permet de créer des liens et des espaces de rencontre avec nous tout comme entre les personnes du quartier.

Les deux autres journées se déroulent sur le même canevas. Un accueil est assuré tout au long de la journée rythmé par des temps de repas formel (repas de midi) et informel (viennoiserie et petit goûter en service libre). Les cuistots sont en cuisine et les autres membres de l'équipe vont à la rencontre des habitant-e-s. Enfin plus ou moins. Dans un BRI-Co, tout le monde fait un peu de tout. La vaisselle, l'aménagement des espaces, les... sont tâches communes.

Encore aujourd'hui, je m'étonne de l'accueil que nous avons reçu. Ça se passe à l'intérieur comme à l'extérieur, au local comme chez les gens ! Durant ces trois journées de BRI-Co, mes collègues et moi parlons et marchons beaucoup mais surtout nous écoutons beaucoup. Les voisins et voisines appelé-e-s par leur prénom viennent et vont avec du thé à la menthe ou des gâteaux. On échange des salutations. Certain-e-s m'invitent à rentrer chez eux pour mieux saisir la réalité de ce qu'ils vivent. Nous obtenons les coordonnées d'une dame prête à nous rencontrer. Pas dans le local, plutôt chez elle. Alors, j'y vais. Un autre collègue, lui, joue au mini-foot avec les enfants du quartier. Un autre jour, il répare des vélos. Ni l'une ni l'autre de ces activités n'était prévue. Un mini-foot se trouvait dans le local, les enfants et mon collègue aussi. En ce concerne la réparation des vélos, c'est un peu la même histoire. Quand les besoins de réparation peuvent être assurés directement, ils le sont. C'est ainsi que le vélo d'un petit gar-

çon est réparé sur le devant de la porte. Le lendemain, les enfants se sont donnés le mot. En l'absence du collègue « mécanicien », on fait jouer du bouche-à-oreille. Un grand du quartier qui lui aussi « s'y connaît » donne un coup de main. Des contacts se prennent. Les cartographes, de leur côté, accompagnent les habitant-e-s dans la représentation graphique de leur quartier, la manière dont ils et elles le vivent dans ses manques et potentialités. Les jeunes approchent puis s'installent. Eux aussi racontent leur vie dans le quartier, leurs aspirations et leurs besoins. Des travailleurs et travailleuses sociaux proches des jeunes se présentent à nous.

Au fur et à mesure des heures puis des jours, les gens sont plus nombreux à raconter et parfois se raconter, parler des besoins du quartier en termes de réparation et déjà réparer ensemble. Chaque moment partagé nourrit le lien de confiance et nous permet de recueillir de façon formelle ou informelle la parole des habitants. Cette parole est riche de la diversité du quartier. Elle est riche aussi du temps, du luxe du temps que l'on peut prendre pour être là disponible, ouvert à ce qui se présente. On est prudent aussi en ne donnant pas pour acquit une proposition Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée qui ne l'est pas.

L'après-midi du troisième et dernier jour, les autorités communales et les associations du quartier, jusqu'alors invitées à rester hors du BRI-Co, prennent part au repas de midi. La parole des habitant-e-s leur est restituée. Les voisins et voisines présente-s enrichissent de leur parole et de leur expérience ce moment de transmission et de passage de flambeau.

C'est non sans émotion que le temps de se quitter arrive. Durant ces quelques heures, on a plongé dans la vie d'un quartier, dans celle de ses habitant-e-s. L'accueil a été fort et généreux, mutuel. Un travailleur social du quartier nous partage sa joie de se sentir réconcilier avec son travail après ces longs mois de confinement et de travail solitaire. Le BRI-Co a permis cela aussi.

## Construction et évolutions du BRI-Co

### ■ CONTEXTE DE NAISSANCE DES BRI-Co

Développé dans le contexte des marches organisées par les Actrices et Acteurs des Temps Présents, le BRI-Co est d'abord une initiative du monde militant avant d'être un dispositif ou une méthodologie. Plusieurs éléments qui se retrouveront dans la formalisation progressive des BRI-Co sont déjà présents lors de la première occurrence à Bois-du-Luc (commune de La Louvière).

#### *Les marches des Actrices et Acteurs des Temps Présents*

Les premières expérimentations qui vont déboucher sur la méthodologie BRI-Co ont lieu dans le cadre des marches organisées par les Actrices et Acteurs des Temps Présents en 2018. Ce front social rassemble, autour de luttes contre les politiques d'austérité, les métallurgistes de la FGTB



liégeoise, les paysans de la FUGEA (Tournai, Ath), les allocataires sociaux réunis autour du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP) et des collectifs d'artistes. Les « métallos » luttent contre la fermeture des usines à Arcelor, la FUGEA est mobilisée autour des négociations sur le prix du lait, le RWLP défend les allocataires sociaux face aux politiques liées à l'Etat social actif et les artistes sont concerné-e-s par la question du statut d'artiste. Les Actrices et Acteurs des Temps Présents développent les marches comme des contre-dispositifs visant à relier des situations les unes aux autres, à relier les publics et à faire émerger des propositions collectives (ouverture d'espaces de rencontre et de mixité sociale, mise en place de jardins collectifs)<sup>3</sup>.

En 2017, deux **marches**<sup>4</sup> conjointes sont organisées. La Marche des Communs voit les Actrices et Acteurs des Temps Présents visiter des situations de luttes sociales (par exemple, la privatisation des chemins publics du Bois de Hal) et organiser le soir venu des réunions locales, rassemblant 20 à 100 personnes selon les lieux, autour des enjeux de lutte de territoire. En parallèle la Marche des Réparations est organisée sur 25 jours pour faire le tour des communes wallonnes au plus haut taux de pauvreté et poser aux habitant-e-s, ainsi qu'aux autres personnes rencontrées sur le chemin, la question : « *qu'est-ce qu'il faut réparer ?* ». La Marche des Réparations, accompagnée ponctuellement par une équipe de Radio Panik, part de

<sup>3</sup> Paul Hermant, « C'est la vraie marche en avant toute! », Secouez-vous les idées, 2017, 17-24.

<sup>4</sup> Les termes en gras dans le texte sont traités spécifiquement dans la partie de l'étude qui concerne les éléments constitutifs du BRI-Co.

Tournai et parcourt le long de la frontière française vers Givet puis remonte vers Charleroi et Bruxelles. Elle passe notamment par l'ancien coron de la cité sociale de Bois-du-Luc (Houdeng-Aimeries, commune de La Louvière), un site minier dont la mine a été réaffectée en Musée de la Mine et des Technologies Nouvelles. La population y est scindée entre d'un côté les personnes installées depuis longtemps, dont les familles ont travaillé à la mine du temps de son exploitation, et de l'autre les populations nouvelles. Les discussions avec les habitant-e-s de Bois-du-Luc incitent les Actrices et Acteurs des Temps Présents à proposer un deuxième temps de rencontre une fois les Marches terminées.



# L'art de marcher

*Extrait de Thierry Paquot « Marcher la ville », Texte issu de la conférence prononcée par Thierry Paquot aux Premières Assises Nationales de la marche en ville, à Marseille, le vendredi 17 septembre 2021, à l'initiative de Place aux piétons.*

Marcher stimule notre sensorialité, nous comprenons mieux alors qu'il faut compléter le cogito cartésien, « je pense, donc je suis », par un « je sens, donc j'existe ». En effet, mille informations nous assaillent lorsque nous marchons. Un arbre nous salue en agitant une branche amicale, des fleurs parfument l'atmosphère, la rivière murmure des poèmes rafraichissants en sautillant le long de la route, les vitrines exposent des tentations auxquelles on résiste tant bien que mal, les réverbères balisent notre cheminement nocturne comme des bouées illuminées pour faciliter notre navigation, les oiseaux se font éclaireurs, les papillons pétales volants, les nuages amortissent les tempêtes. (...)

Marcher la ville c'est en découvrir des aspects inconnus et parfois incongrus.

Marcher la ville c'est en révéler les différentes perceptions selon les saisons, les jours de la semaine, le diurne et le nocturne.

Marcher la ville, c'est ne pas craindre les autos, bus, camions, motos qui doivent calmer leur élan et accepter de ralentir.

Marcher la ville revient à établir une continuité historique entre les lieux traverser, à en dévoiler les éléments patrimoniaux.

Marcher la ville c'est marcher en soi-même, se promener en sa propre compagnie. Ce qui ne veut pas dire que la marche à deux, trois ou plus ne procure pas la même satisfaction. Combien de marche à deux anticipe une déclaration amoureuse ? Combien de marche à quelques-uns préfigure une action commune, un engagement partagé, une envie de faire avec pour être parmi ?

Marcher, n'est pas marchandisable, elle s'avère un plaisir dont la valeur n'a pas de prix. En cela, elle est unique.

### **Le premier BRI-Co de Bois-du-Luc**

À la fin du mois d'août 2017 une deuxième rencontre à Bois-du-Luc est organisée par différents acteurs ayant des approches complémentaires. Le CESEP accompagne l'organisation logistique et la méthodologie d'animation tandis que la Fédération des Services Sociaux (FdSS) effectue un travail de formalisation de ce qui est dit durant les trois jours ainsi que des observations sur le dispositif tout en étant partie prenante, dans une position entre animation et recherche. Les Actrices et Acteurs des Temps Présents assurent pour leur part l'accueil et la convivialité (qui passe notamment par la cuisine). Cette rencontre à Bois-du-Luc se tient dans le contexte de difficultés financières de l'agence immobilière sociale qui la poussent à vendre certaines des maisons jusque-là gérées par elle. L'équipe investit un ancien café inoccupé (espace intérieur et extérieur).

En amont de cette rencontre prévue sur trois jours, un travailleur de l'équipe intervenante prend contact avec quelques personnes-clés du territoire comme l'équipe de la Maison de quartier ou la gérante de l'épicerie de Bois-du-Luc, un de seuls commerces encore ouverts dans le périmètre, en distribuant des flyers et en rencontrant des personnes lors d'un porte-à-porte. Ce premier BRI-Co prend place dans le café de la salle Adamo où les personnes sont invitées à venir prendre un café et/ou partager un repas. Un soin particulier est apporté à l'**accueil**, à la fois dans la place accordée à la nourriture (approvisionnement à l'épicerie locale et dans les fermes bio environnantes) et dans l'aspect esthétique du lieu (bouquets de fleurs dis-

posés sur les tables, fresque dessinée par les enfants). Sur le plan logistique, l'équipe du BRI-Co apporte avec elle le matériel nécessaire à pouvoir préparer des repas pour les habitant-e-s (taques de cuisson, frigos). Ce premier BRI-Co est marqué par la présence d'un grand nombre d'enfants qui sont pris en charge par l'équipe intervenante dans le cadre d'ateliers à leur intention.

Les habitant-e-s arrivent au BRI-Co grâce au bouche-à-oreille ou par curiosité en raison de l'ouverture du lieu habituellement fermé. Afin d'ouvrir la discussion sur le quartier, les personnes réunies durant les repas se voient poser la question : « *si on devait réparer quelque chose demain, par quoi commencerait-on ?* ». Pendant trois jours les personnes viennent déposer leurs soucis liés aux situations de pauvreté en parlant par exemple du plancher du kiosque qui est régulièrement démonté et récupéré par les habitant-e-s pour être utilisé comme bois de chauffage. Des propositions sont couchées sur papier par l'équipe BRI-Co. Le souhait de créer un jardin collectif est exprimé. Le CESEP, la FdSS et les Actrices et Acteurs des Temps Présents ne s'engagent sur aucune mise en œuvre des **réparations** mais ces trois jours de travail font l'objet d'un rapport écrit remis aux habitant-e-s et aux acteurs locaux (associations, Maison de quartier), reprenant les différents besoins de réparations exprimés. Par ailleurs, cet espace ouvert pour une implication des habitant-e-s débouche sur la création d'un comité de quartier, à l'initiative d'une habitante, une fois les trois jours de rencontre et de discussions terminés.

Un mois plus tard l'équipe du BRI-Co revient à Bois-du-Luc pour assister à un spectacle organisé par les enfants rencontrés lors des trois jours. Après le spectacle, l'équipe discute du rapport remis aux associations locales de la Maison de quartier. C'est le moment où l'équipe entre en contact avec les acteurs associatifs, ce qui n'avait pas été effectué en amont et n'a donc pas permis que ces acteurs soient informés de la présence et du travail effectué par l'équipe BRI-Co. L'équipe rencontre également à cette occasion le bourgmestre de La Louvière qui prend alors connaissance des demandes exprimées par les habitant-e-s durant le BRI-Co (élagage des branches basses, installation de poubelles, ouverture de lieux de rencontre qui seraient en partie gérés par les habitant-e-s). Suite à cette prise de connaissance, le bourgmestre organise une réunion publique où il s'excuse de l'abandon du quartier et annonce les premiers travaux de réparations qui auront lieu.

### **PREMIÈRE EXPLICITATION AU CESEP DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU BRI-CO**

Suite au premier BRI-Co organisé à Bois-du-Luc, plusieurs travailleur-se-s des différentes institutions ayant participé à ce BRI-Co ou s'y étant intéressé-e-s cherchent à en reproduire certains éléments dans de nouveaux contextes. Le CESEP, en tant qu'opérateur de formation, réfléchit à une possibilité de formation autour du BRI-Co, ce qui implique une part de formalisation de l'initiative de Bois-du-Luc. Avant cela, la visite d'un Territoire Zéro Chômeur de

longue Durée est organisée avec des stagiaires en formation au CESEP et le débriefing de la visite est organisé « en mode BRI-Co ». Un travail est lancé afin de mettre sur pied une formation BRI-Co, réflexion qui n'aboutit pas à la création de la formation dite mais fait émerger de nombreux éléments constitutifs du BRI-Co et explicite un part de la spécificité de cette approche.

### ***Visite du TZCLD de Loos : un débriefing « en mode BRI-Co » (2018)***

Dans le contexte du développement de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) en France à partir de 2017, une visite de l'Entreprise à But d'Emploi lilloise La Fabrique de l'Emploi est organisée par le CESEP. La visite rassemble un groupe de stagiaires en formation d'insertion socioprofessionnelle (ISP) au sein de l'organisme ainsi que des représentants de la coopérative de travailleur-se-s SMart, de l'association SAW-B et du Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMEA)<sup>5</sup>. Suite à cette visite, le CESEP organise un débriefing du voyage avec les stagiaires en utilisant certaines composantes issues de l'expérience de Bois-du-Luc. Il s'agit pour l'équipe d'animateur-ice-s, composées de personnes s'étant impliquées dans le BRI-Co de Bois-du-Luc, de mettre en place des éléments qui instaureront un climat propice à l'échange lors de ce débriefing. Le but visé est de permettre aux stagiaires de s'approprier

---

<sup>5</sup> Carmelo Virone, « [Loos, Territoire zéro chômeur : à la découverte d'une expérience](#) », septembre 2018

quelque chose de l'expérience vécue lors du voyage à Lille (visite de l'Entreprise à But d'Emploi La Fabrique de l'Emploi et de ses différentes activités) en faisant le lien avec la question des réparations. Cette question de la réparation est notamment centrée sur le rapport au travail puisque l'expérimentation TZCLD propose un autre modèle que celui de formations/emplois imposé par les institutions du chômage. Le débriefing vise à ce que les stagiaires soient en posture de pouvoir s'interroger et se saisir de questions telles que « *c'est quoi pour vous le travail ?* »<sup>6</sup>.

Pour mettre les stagiaires dans des conditions leur permettant de s'approprier le contenu de la visite du Territoire Zéro Chômeur et de se positionner par rapport à leur propre expérience du travail, la convivialité est investie par les animateur-ice-s. Le local de formation est transformé sur le plan de l'aménagement (disposition, usage des tables et chaises, esthétique) dans le but de décaler les postures, habituellement marquée par une asymétrie entre stagiaires apprenants et intervenant-e-s délivrant un contenu de formation. Tout le groupe est présent le jour du débriefing et les questions posées suscitent une participation active de toutes et tous : « *qu'est-ce que vous avez ressenti ? qu'est-ce que ça vous dit par rapport à votre réalité ? qu'est-ce que vous avez envie de dénoncer ou de promouvoir ?* ». Contrairement à un BRI-Co territorial où des personnes extérieures investissent un espace pour aller à la rencontre des habitant-e-s du territoire, ce débriefing BRI-Co est organisé par une équipe du CESEP à destina-

---

<sup>6</sup> Julien Charles, « Aux bords du capitalisme: expérimenter pour réparer le travail », *Secouez-vous les idées*, no 116 (02/2019 2018): 26-28.

tion de stagiaires en formation au sein de l'institution dans les locaux qu'ils occupent habituellement et durant les horaires de formation. Les retours des stagiaires sur le projet TZCLD visité sont synthétisés et consignés sur un flipchart et donnent lieu à des travaux en groupe, sous-groupe et en individuel. Sont abordées les conditions de travail rencontrées dans l'expérimentation TZCLD, les conditions de travail idéales ou encore les réparations à effectuer dès demain (revalorisation de métiers/filières, renforcement des capacités d'accueil et de garde d'enfants).

Lors de ce débriefing, plusieurs éléments constitutifs du BRI-Co sont bien présents : le décalage de la posture des intervenant-e-s par rapport au travail qu'ils effectuent habituellement, le soin apporté à l'accueil et à l'écoute, la question des réparations. Néanmoins, le changement de cadre n'est que très partiel puisqu'il a lieu dans un contexte de formation avec un groupe de stagiaires en formation et est animé avec des méthodes classiques de formation ISP sur un temps court. Le défi qui consiste à injecter de l'horizontalité dans la relation avec des publics habitués aux rapports verticaux nécessite d'y consacrer davantage de temps pour espérer instaurer une relation de confiance entre l'équipe intervenante et les personnes auxquelles le BRI-Co est destiné. Les éléments identifiés dans le cadre de ce débriefing sont repris dès 2019 lors de la tentative du CESEP de mettre sur pied une formation BRI-Co à destination des travailleur-se-s sociaux-ales.

### ***Le module expérimental de formation BRI-Co (CESEP, 2019)***

À la suite du BRI-Co de Bois-du-Luc et du débriefing de la visite du TZCLD de Loos organisé par le CESEP, ce dernier travaille sur une possibilité de formation BRI-Co. Le CESEP étant avant tout un opérateur de formations, les interventions de ses membres dans des BRI-Co se sont accompagnées, depuis le début, d'une réflexion sur la possibilité et la pertinence de mettre sur pied une formation BRI-Co. Les travailleur-se-s du CESEP et de la FdSS intéressé-e-s et/ou impliqué-e-s dans les premiers BRI-Co font le lien entre la démarche BRI-Co et l'éducation permanente en ce qu'elles travaillent toutes deux à l'émancipation de personnes en situation de précarité sociale ou de grande pauvreté<sup>7</sup>. En allant à la rencontre des personnes là où elles vivent, l'équipe intervenante du BRI-Co peut recueillir la parole de citoyen-ne-s qui ont peu souvent l'habitude et l'occasion de faire entendre leur voix. En discutant des besoins de réparations (autant que possible) immédiatement réalisables, elle peut amorcer une dynamique de changement émanant directement des personnes concernées.

Le module expérimental mis sur pied par le CESEP réunit des participant-e-s qui sont des travailleur-ses ayant une curiosité voire une conviction quant à l'expérimentation BRI-Co (Actrices et Acteurs des Temps Présents, Maison du Peuple d'Europe) et qui participent au module afin d'aider par leurs remarques à le mettre en place. Ce module en-

---

<sup>7</sup> Fédération Wallonie-Bruxelles, « [Décret du 17 juillet 2003 relatif au développement de l'action d'Éducation permanente dans le champ de la vie associative](#) » (2003)

tend répartir les différentes facettes de ce qui est nécessaire pour constituer un BRI-Co sur les 3 jours de formation. Pour ce faire, la formation prend pour point de départ la question des réparations afin de partir des conséquences visibles des processus de marginalisation (chômage structurel, accès au logement, droit à l'alimentation, lien entre social et santé). Les objectifs pédagogiques tendent vers la compréhension du contexte dans lequel le BRI-Co se déploie et l'appropriation de la dimension politique, l'instauration de relations horizontales avec les personnes du quartier et l'animation d'un dispositif ouvert.

Le module prend la forme d'une immersion dans un BRI-Co fictif par la mise en œuvre concrète d'un maximum de caractéristiques du BRI-Co lui-même (organisation et décor du lieu, accueil, partage de nourriture simple mais soignée, dimension esthétique, relations horizontales entre formateur-ric-e-s et participant-e-s...). Un temps est consacré à une marche dans le quartier de Bomel à Namur avec un interlocuteur local pour discuter du quartier, de son historique et des premiers besoins de réparations. Des discussions sont organisées autour du terme de « réparation » qui est polysémique dans le contexte des BRI-Co : réparer ce qui ne fonctionne plus, réparer ce qui n'a jamais fonctionné, demander réparation. Un temps du module est consacré à la manière de mener des entretiens avec des habitant-e-s pour connecter à leur expertise du territoire (entrée en matière, écoute). Cet aspect nécessiterait, selon les organisateur-ice-s de la formation, d'y consacrer un temps plus long et les trois jours de formation BRI-Co ne permettent qu'une sensibilisation des participant-e-s au genre d'entretien pouvant être mené.

Est également abordée la question de l'**espace** où peut se tenir le BRI-Co en insistant sur l'exigence à avoir quant à la situation du lieu, son statut et son image dans le quartier ainsi que son absence de coloration institutionnelle. Une partie du module de formation est consacrée aux petits savoirs (par exemple, comment faire une enveloppe avec une feuille A4) comme outils de communication avec les habitant·e·s qui permettent de sortir de la communication plus officielle qui est habituellement de mise.

Le travail sur la posture de l'équipe BRI-Co et sur l'accueil des personnes questionne la fonction de la convivialité dans les dispositifs existants. L'importance donnée à l'accueil, la bonne humeur, l'ambiance, la nourriture/boisson visent à instaurer une gestion du temps différente de celle des autres dispositifs. Il s'agit d'indiquer que l'équipe du BRI-Co a du temps à consacrer au territoire durant les trois jours. La posture de l'équipe consiste en partie à se montrer peu occupée, à « se tourner les pouces » pour montrer aux habitant·e·s qu'elle est disponible et a du temps à leur consacrer.

Le module expérimental de formation BRI-Co immerge les participant·e·s dans l'ambiance du dispositif et porte à leur connaissance une bonne partie des ingrédients du BRI-Co en alternant les apports théoriques (par exemple, le travail sur la définition de la réparation), les mises en pratique et les moments de partage. L'élaboration de la formation ne dépasse cependant pas ce module expérimental car les organisateur·ice·s estiment que le contenu transmis en 3 jours de formation ne permet pas aux participant·e·s de s'emparer du dispositif. Pour y parvenir, la

formation devrait comprendre trois autres jours d'immersion dans un BRI-Co réel et non fictif. L'équipe animant la formation notent par ailleurs qu'il semble difficile d'inciter les structures à libérer leurs travailleur·se·s pour cette formation et à en voir la plus-value alors que le BRI-Co vient questionner les pratiques de ces mêmes institutions sans pour autant servir les missions directes d'un opérateur sur un territoire.

## ■ UN PREMIER ESSAIMAGE DES BRI-CO

Le premier BRI-Co de Bois-du-Luc rassemble des personnes venant de divers mouvements et organisations militantes et ces personnes se saisissent ensuite de plusieurs éléments de ce qui a eu lieu à Bois-du-Luc pour les transposer dans de nouveaux contextes. La Maison du Peuple d'Europe, impliquée à Bois-du-Luc sur le volet accueil et cuisine, organise des BRI-Co à Bruxelles et à Namur tout en participant au module expérimental de formation BRI-Co mis en place par le CESEP. Les Actrices et Acteurs des Temps Présents, déjà à l'origine des Marches des Communs et des Réparations, mettent sur pied un BRI-Co à la ZAD d'Arlon, BRI-Co qui est interrompu par le confinement de 2020.

### *Les BRI-Co organisés par la Maison du Peuple d'Europe*

La Maison du Peuple d'Europe (MPEVH) organise de nouveaux BRI-Co sur base de l'expérience à Bois-du-Luc à laquelle ont participé certains de ses membres. Les BRI-Co

organisés par la MPEVH sont financés grâce à un subside de 10.000€ accordé aux projets sélectionnés par le service Cohésion sociale de la Commission communautaire française (COCOF). La MPEVH met l'accent, comme lors de la première expérience à Bois-du-Luc, sur l'accueil des habitant-e-s, le caractère volontaire de la participation, l'extériorité de l'équipe du BRI-Co vis-à-vis du territoire et le lien à établir avec ce même territoire où le dispositif est déployé. En outre, la MPEVH en retient deux éléments de « posture » pour l'équipe intervenante. D'une part, il est question de laisser une place importante au temps, qu'il s'agisse de laisser aux habitant-e-s le temps de se sentir suffisamment en confiance pour entrer en contact avec le dispositif installé ou de prendre le temps avec ces personnes lors des rencontres et entretiens. D'autre part, l'équipe du BRI-Co doit venir sans projet de départ afin de laisser un espace aux habitant-e-s pour s'exprimer.

### Place Bethléem, Saint-Gilles (2018)

Durant la préparation du BRI-Co de la place Bethléem dans la commune de Saint-Gilles à Bruxelles, la Maison du Peuple d'Europe associe des partenaires associatifs (Actrices et Acteurs des Temps Présents) ainsi que deux partenaires institutionnels locaux : le CPAS et la commune de Saint-Gilles via l'échevin de la participation. Le souhait de l'échevin de remplacer le terme « réparation » par « amélioration » génère quelques tensions dans la collaboration quand la MPEVH refuse d'opérer ce changement sans pour autant compromettre l'implication de la commune dans le BRI-Co. Outre ces partenaires institutionnels, neuf associations de quartier, dont le Comité de quartier Saint-

Gilles-Midi, sont impliquées dans ce qui est désormais appelé le **Comité de Regards**, une réunion des acteurs locaux en amont du BRI-Co. La MPEVH insiste sur la nécessité d'ancrer le dispositif dans le territoire grâce à l'implication dans le Comité de Regards du plus grand nombre possible d'associations locales.

Une cinquantaine de personnes est présente au cours des trois jours de BRI-Co et 23 habitant-e-s rejoignent la réunion du Comité de Regards organisée le dernier jour<sup>8</sup>. La soirée d'inauguration ne rassemble en revanche que des personnes issues du monde associatif et pendant la journée, les habitant-e-s franchissent difficilement la porte du lieu. En ce qui concerne les besoins de réparations exprimés, la question des violences policières de la part d'une brigade spécifique à Saint-Gilles revient souvent. Les habitant-e-s expriment également le souhait de pérenniser l'évènement du BRI-Co qui ouvre un lieu où les personnes peuvent se rencontrer sans avoir à payer une consommation ni à échanger avec un service social. Le BRI-Co fait ici exister un lieu de rencontre, à la fois d'un point de vue matériel et en tant que dispositif où les discussions peuvent naître du fait même de la présence de ce dispositif, en cohérence avec le manifeste des Actrices et Acteurs des Temps Présents selon lequel « *nous sommes notre propre proposition*<sup>9</sup> ». Le souhait de pérennisation du dispositif se retrouve plus tard dans les BRI-Co organisés à Berchem-Sainte-Agathe avec une possibilité de concrétiser ce sou-

<sup>8</sup> Maison du Peuple d'Europe, « [Quelques BRI-CO réalisés](#) », consulté le 12 avril 2023, .

<sup>9</sup> Actrices et Acteurs des Temps Présents, « [Pays dans un pays - un manifeste](#) », novembre 2018. .



hait via le projet Territoire Zéro Chômeur comme décrit ci-après.

### Place Morichar, Saint-Gilles (2018)

Ce BRI-Co est organisé par la MPEVH en collaboration avec les Actrices et Acteurs des Temps Présents dans une salle d'escalade du quartier de la place Morichar situé dans la commune de Saint-Gilles à Bruxelles, un quartier habité par une population plus aisée que celle résidant à la place Bethléem. La MPEVH souhaite alors faire le lien entre les populations de la place Morichar et de la place Bethléem afin de faire émerger des réparations similaires à opérer dans chacun des deux quartiers ainsi que d'éventuels projets communs. Cette mise en lien des situations et des réparations est à rapprocher du projet « pays dans le pays » défendu par les Actrices et Acteurs des Temps Présents en faisant se rencontrer les habitant-e-s des deux quartiers en vue de résoudre collectivement les besoins de réparations établis lors des deux BRI-Co. Le dispositif est identifié comme une des « *pratiques de demain* » visées par le manifeste des Actrices et Acteurs des Temps Présents : « *La manière la plus simple de se faire une idée de ce que veut dire faire pays dans un pays est encore d'imaginer le geste de poser une carte sur une carte. Lorsque l'on pose une carte par-dessus une autre carte, on peut encore apercevoir par transparence ce qui existe déjà, mais on peut aussi commencer à dessiner dessus et à tracer les paysages, les pratiques, les fabriques de demain.*<sup>10</sup> »

Ce BRI-Co est marqué par la difficulté de réunir les habi-

<sup>10</sup> Actrices et Acteurs des Temps Présents.

tant-e-s du quartier dans la salle d'escalade, un lieu où il y a peu de passage. Le troisième jour, le Comité de Regards est réuni pour entendre les besoins de réparations exprimés par les habitant-e-s. Parmi les besoins du quartier recensés lors du BRI-Co, l'absence de toilettes publiques est pointée. Afin de passer à la réalisation des réparations, le Comité de Regards intègre les habitant-e-s qui souhaitent s'y joindre et construit donc des toilettes publiques en carton installée sur la place Morichar pour interpeler sur la problématique. Le Comité de Regards, en intégrant d'autres acteurs et en prenant en charge les réparations, devient le **Comité des Réparations**.

Selon l'équipe de la MPEVH, le but de mise en lien des populations des deux quartiers saint-gillois n'est pas atteint. En dehors de propositions de réparations formulées par le Comité de Regards, il est difficile de savoir si des réparations sont effectuées, si oui lesquelles, et si elles sont en lien avec les besoins des quartiers et de leurs habitant-e-s.

### Quartier Bomel, Namur (2019)

L'année suivante et après la mise sur pied du module expérimental de formation BRI-Co du CESEP auquel plusieurs membres de la MPEVH ont participé, cette dernière souhaite organiser un BRI-Co à Namur. Une première rencontre a lieu autour d'un repas avec les associations travaillant dans le quartier Bomel (Restos du Cœur, Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, etc.). Parmi elles, Présence Action Culturelle et le Centre d'Action Laïque sont particulièrement impliqués dans la préparation du BRI-Co. Un long travail de recherche d'un lieu pouvant l'accueillir

est effectué, plusieurs lieux sont envisagés mais indisponibles et la mise en place du BRI-Co s'en trouve précipitée puisque le lieu est fixé tardivement.

La mise en place précipitée constitue, selon l'équipe de la MPEVH, une des raisons du nombre peu élevé de personnes ayant participé à ce BRI-Co (15 à 20 personnes) car le lieu n'est pas une localité centrale où les habitant-e-s passent fréquemment. La distribution tardive de flyers annonçant la tenue de l'évènement n'a, par ailleurs, pas permis de toucher l'ensemble personnes concernées. Les besoins de réparations émergeant durant les trois jours concernent les enjeux de mobilité, de rénovation du bâti, de cohésion sociale et le Comité de Regards met la priorité sur la mise en place d'un potager collectif, un projet déjà porté par les Abattoirs de Bomel. La constitution d'un Comité des Réparations stable, actif et lié au territoire et à sa population est identifié par la MPEVH comme un élément de réussite du BRI-Co.

### ***Le BRI-Co de La Sablière, Arlon (2020)***

Ce BRI-Co est mis en place à Arlon par les Actrices et Acteurs des Temps Présents dans le contexte de l'instauration d'une Zone A Défendre (ZAD) à la Sablière de Schoppach, soit une forme de squat à vocation politique visant à protéger le site de grand intérêt biologique vis-à-vis du projet de construction d'un parc d'activités économiques. Le BRI-Co organisé sur trois week-ends au début de l'année 2020 rassemble des militant-e-s de la ZAD, des habitant-e-s d'Arlon, des personnes sans-abri et des personnes issues du monde universitaire comme Thierry Paquot. L'un des

enjeux du BRI-Co est la reconnexion des habitant-e-s d'Arlon au territoire de la Sablière et aux militant-e-s zadistes qui l'occupent. Un des Actrices et Acteurs des Temps Présents ayant participé estime que la ZAD bénéficiait d'un soutien de la part la population arlonaise, un soutien le BRI-Co a permis de consolider lors d'une soirée rassemblant les militant-e-s de la ZAD et les habitant-e-s.

La fin du BRI-Co coïncidant avec le début du confinement lié à la pandémie Covid-19, le BRI-Co arlonais est considéré aujourd'hui comme ayant été interrompu. Même si la ZAD a été démantelée en 2021, les Actrices et Acteurs des Temps Présents estiment qu'il serait nécessaire d'organiser un nouvel atelier pour clôturer le BRI-Co arlonais ou lancer une nouvelle dynamique. Entretemps la méthodologie BRI-Co est de nouveau utilisée à Bruxelles à l'occasion des tentatives de transposer l'expérimentation française Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée dans le contexte bruxellois.

## **LE BRI-CO DANS LE CONTEXTE DES TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR À BRUXELLES**

Après l'inscription en 2019 de la proposition Territoire Zéro Chômeur dans la Déclaration de Politique Régionale bruxelloise<sup>11</sup>, Actiris est mandaté pour travailler à l'adaptation du modèle français de l'expérimentation

<sup>11</sup> « Déclaration de politique générale commune au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et au Collège réuni de la Commission communautaire commune - législature 2019-2024 », 18 juillet 2019, .

TZCLD dans le contexte bruxellois. Le CESEP et la Fédération des Services Sociaux sont quant à eux mandatés, avec d'autres acteurs, pour explorer les activités économiques qui pourraient être développées par les TZCLD à Bruxelles<sup>12</sup>. Ils prennent contact avec le CPAS de Berchem-Sainte-Agathe qui a été sélectionné parmi six communes ayant explicitement manifesté leur intérêt auprès du service public de l'emploi dès 2020. Le CPAS engage, pour sa part, un chargé de projet en 2021 pour étudier les besoins du quartier, identifier les chômeur-se-s et leurs compétences et préparer la mise en place d'une structure mettant en lien les besoins du quartier de la Cité Moderne avec les compétences des personnes privées durablement d'emploi.

### **2021 – 1<sup>er</sup> BRI-Co : exploration du territoire dans une dynamique « bottom-up »**

En avril 2021 l'équipe CESEP/FdSS propose de faire usage de la méthodologie BRI-Co pour récolter les propositions des habitant-e-s de la Cité Moderne (dans une approche « bottom-up ») et identifier les besoins du quartier. Le BRI-Co ayant été développé comme un outil portant des enjeux d'émancipation pour les personnes en situation de précarité, il a du sens dans la construction d'un projet TZCLD (pour plus de détails, voir l'étude citée en note de

---

<sup>12</sup> CESEP et al., « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée en Région de Bruxelles Capitale - Identifier des activités économiques pertinentes pour les territoires et leurs habitants ».

bas de page<sup>13</sup>). Par ailleurs, il paraît adéquat pour initier une prise de contact avec un quartier comme la Cité Moderne marqué par la méfiance des habitant-e-s vis-à-vis des initiatives institutionnelles dans un contexte de dégradation du bâti, des conditions de logement et de promesses non tenues ou tardant à se concrétiser.

Le chargé de projet TZCLD du CPAS et l'équipe CESEP/FdSS prennent contact avec les acteurs associatifs locaux qui constituent le Comité de Regards (comité de quartier BEC Moderne, Société Immobilière Sociale Comensia, ASBL Cohésion Sociale) et distribuent dans le quartier des flyers annonçant la tenue du BRI-Co. Le dispositif est installé durant trois jours dans les locaux de l'Antenne LISA (« Local Integrated Security Antenna »<sup>14</sup>) récente et encore peu identifiée institutionnellement par les habitant-e-s. Le matériel est prêté par différentes structures (prétoire du CPAS, espace DK géré par les Actrices et Acteurs des Temps Présents, Maison de Jeunes de Berchem-Sainte-Agathe), ce qui permet de faire la connexion entre le BRI-Co et les acteurs locaux qui fournissent ce matériel. La cuisine est prise en charge par deux cuisiniers (via le financement de l'étude par Actiris). L'Antenne LISA est investie par une équipe constituée d'intervenant-e-s **extérieur-e-s au quartier** : travailleur-se-s du CESEP, de la FdSS et de l'Atelier Cartographique. Les habitant-e-s y sont accueilli-e-s tandis qu'un arpentage est mené pour aller à la rencontre des personnes qui ne viennent pas d'elles-mêmes dans l'espace ouvert à leur intention. L'équipe

---

<sup>13</sup> Charles, Dermine, et Hermant, « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée en Belgique : 20 conditions pour une appropriation réussie ».

<sup>14</sup> Commune de Berchem-Sainte-Agathe, « [Antennes de quartier LISA](#) », 2022.

BRI-Co mène des discussions avec les habitant-e-s autour de la question « *si on devait réparer quelque chose dans le quartier demain, par quoi commencerait-on ?* ».

Malgré le contexte sanitaire défavorable à l'été 2021 et les difficultés exprimée par Comensia et l'ASBL Cohésion Sociale quant à la mobilisation du quartier, 75 personnes sont rencontrées. La possibilité d'accueillir les personnes devant l'Antenne LISA (tables installées sur le trottoir), à l'intérieur ou dans le jardin arrière permet différentes modalités d'accueil et de discussion pouvant correspondre aux souhaits et disponibilités des habitant-e-s. Les échanges menés lors du BRI-Co font émerger les besoins de réparations du quartier qui sont restitués aux acteurs locaux du Comité de Regards et pourraient être pris en charge par une Entreprise à But d'Emploi dans le cadre d'un projet TZCLD berchemois. Ces besoins sont analysés et intégrés à l'étude mandatée par Actiris.

Ici, une dimension déjà mise en lumière par les BRI-Co de la MPEVH est de nouveau pointée : il est nécessaire de laisser une place importante au temps. Il s'agit, d'une part, du temps laissé aux habitant-e-s pour se sentir suffisamment en confiance pour entrer en contact avec le dispositif et, d'autre part, du temps consacré à ces personnes lors des rencontres et entretiens. Dans la mouture du BRI-Co mise en place à Berchem-Sainte-Agathe en 2021, l'équipe vient pour explorer le territoire de la Cité Moderne avec ses habitant-e-s sans certitude quant à un financement futur du projet TZCLD qui permettrait de prendre en charge les besoins de réparations exprimés. Il n'est donc pas encore question de TZCLD dans les discussions avec les habitant-e-s afin de permettre une expression la plus large

possible de leur part tout en veillant à ne pas susciter d'espoirs dont la concrétisation est encore très incertaine. Ainsi que développé ci-dessous, le travail de mobilisation du territoire berchemois au travers des BRI-Co est mené sur plusieurs années.

### ***Les BRI-Co de 2022 : identifier et mobiliser le public-cible***

Suite au travail d'identification des besoins du quartier de la Cité Moderne repris dans l'étude « Identifier des activités économiques pertinentes pour les territoires et leurs habitants », le portage politique du projet TZCLD berchemois par la commune est consolidé via l'inscription de l'expérimentation TZCLD dans les programmes financés par le Contrat de Quartier (CQD) 2023 – 2026<sup>15</sup>. Le CQD financera un espace pour accueillir l'EBE ainsi que le poste de chargé de projet et le poste de direction de l'EBE tandis que le financement d'une amorce de TZCLD via des contrats Art.60 sera assuré par le CPAS. Afin de financer la mobilisation des publics-cibles, le CPAS obtient un subside Ethias Youth Solidarity Award et fait appel au CESEP et à la FdSS pour un appui méthodologique (organisation des BRI-Co et travail d'analyse en temps réel) dans le but de constituer un groupe de personnes privées durablement d'emploi en amont de la création du Comité Local pour l'Emploi. Une convention est signée avec le Centre Vidéo de Bruxelles (CVB) par le CESEP, la FdSS et le CPAS en vue de produire un court-métrage qui rendra compte du processus d'appropriation de la proposition TZCLD

<sup>15</sup> Commune de Berchem-Sainte-Agathe, « [Programme du Contrat de Quartier Durable "Réenchantons la Cité Moderne"](#) », juillet 2022, .

au sein de la Cité Moderne. L'outil BRI-Co est de nouveau choisi pour réunir les habitant-e-s et travailler avec eux-elles à plusieurs reprises durant l'année 2022.

### Constituer le public-cible – juillet 2022

Le deuxième BRI-Co (après celui de 2021) est à nouveau organisé à l'Antenne LISA et permet de compléter les informations recueillies lors de l'Atelier de 2021 pour consolider la connaissance des besoins non couverts sur le territoire. La collecte des données est prise en charge par six travailleur-se-s du CESEP et de la FdSS avec un appui des Relais d'Action de Quartier (RAQ) pour le contact avec les habitant-e-s. Deux travailleurs de la FdSS s'occupent du volet logistique du dispositif et renforcent la qualité de l'accueil (matériel de cuisine, tables et chaises, aménagement esthétique des lieux) tandis que la cuisine est de nouveau gérée par une équipe de deux cuisiniers. Un toutes-boîtes est distribué dans le quartier pour prévenir de la tenue du BRI-Co mais aucune communication spécifique n'est effectuée auprès du public éligible sous contrat Art.60 (public-cible de l'amorce de TZCLD berchemois). Plusieurs personnes présentes en 2021 sont au rendez-vous et 80 personnes sont rencontrées. Les habitant-e-s ont gardé le souvenir du BRI-Co de 2021 comme d'un moment de convivialité et iels s'investissent de nouveau dans celui de 2022, que ce soit pour faire la vaisselle avec l'équipe ou apporter du thé et des friandises.

Le BRI-Co trouve ici sa place en tant qu'outil de prise de contact puis de mobilisation des habitant-e-s de la Cité Moderne en permettant des discussions correspondant à

la fois aux souhaits des personnes (qui disent regretter la durée courte du BRI-Co) et aux objectifs de collecte des besoins du quartier en vue d'une expérimentation TZCLD.

### Mobiliser le public-cible – août 2022

L'intervention du mois d'août est temporellement réduite (deux jours) et davantage cadrée. Elle comporte la projection à l'Antenne LISA du film documentaire « Nouvelle Cordée » en collaboration avec le Centre Vidéo de Bruxelles, suivie le lendemain d'une exposition locale « La cité sans chômage » portant sur la construction du projet Territoire Zéro Chômeur. Le film « Nouvelle Cordée » présente l'expérimentation TZCLD lancée dans le département français des Deux-Sèvres à partir de 2015, de la mobilisation du territoire et de ses habitant-e-s aux premières embauches dans l'EBE en passant par le processus d'habilitation du territoire. La soirée de projection fait salle comble (25 personnes) et donne lieu à un repas pris en charge par l'équipe des deux cuisiniers du BRI-Co, alimenté par les discussions autour du documentaire. L'exposition du lendemain réunit une dizaine de personnes intéressées par le projet TZCLD et l'équipe de tournage du CVB est présente pour filmer les premières séquences du documentaire à venir. En revanche le public-cible du TZCLD berchemois (usager-ère-s du CPAS dans les conditions pour un contrat Art.60) n'est pas présent lors des deux jours malgré une prise de contact spécifique via du porte-à-porte et un courrier. Bien que les BRI-Co de Berchem soient sollicités et financés par le CPAS de la commune, la collaboration avec certains services de l'institution se révèle difficile tant le mode opéra-

toire du BRI-Co et les visées du projet TZCLD diffèrent des pratiques habituelles des travailleur-se-s du CPAS basées sur la réponse à une demande exprimée<sup>16</sup>. Alors qu'une collaboration étroite entre l'équipe du BRI-Co et le service social du CPAS est nécessaire pour identifier et mobiliser le public-cible du TZCLD berchemois, aucune rencontre ne peut être organisée. L'équipe intervenante sollicite une rencontre avec la direction du CPAS lors de laquelle sont présentés les premiers résultats du travail effectué avec les habitant-e-s de la Cité Moderne et où sont abordés les blocages en interpellant l'institution sur la nécessité de faciliter la collaboration entre ses différents services autour du projet TZCLD. La réunion avec la direction du CPAS ne permettant pas d'établir la collaboration avec le service social, la constitution d'un groupe d'habitant-e-s préfigurant le Comité Local pour l'Emploi se fait sur base des rencontres ayant eu lieu durant les BRI-Co de juillet et août 2022.

En parallèle de son implication dans les BRI-Co berchemois, la Fédération des Services Sociaux développe une autre version des BRI-Co dans le cadre d'un financement par la Commission Communautaire Commune à Bruxelles.

---

<sup>16</sup> Charles, « Comment construire un territoire zéro chômeur ? Enseignements de l'expérience berchemoise ».

## **FORMALISATION ET FINANCEMENT : LES BRI-CO ORGANISÉS PAR LA FÉDÉRATION DES SERVICES SOCIAUX (2021 – 2023)**

À partir de 2021, la Fédération des Services Sociaux est financée par la Commission Communautaire Commune (COCOM) pour organiser des BRI-Co dans différents quartiers de Bruxelles. Dans un premier temps, ce financement intervient dans le contexte de la fin de la campagne de vaccination contre la COVID-19 et dans le cadre du projet « Agir localement contre le virus » (ALCOV) qui vise à assurer un relais local vers les secteurs santé et social pour accompagner les personnes affectées par le virus et soutenir les populations fragilisées<sup>17</sup>. La FdSS met en avant le dispositif BRI-Co pour travailler, non pas sur la vaccination des personnes dans les quartiers populaires, mais sur pourquoi la campagne de vaccination n'a pas fonctionné. Sous l'angle sociopolitique, les BRI-Co sont vus comme pouvant permettre d'aller de nouveau à la rencontre des populations de ces quartiers en ne limitant pas l'analyse à la dimension sanitaire et en englobant des dimensions sociale et environnementale via la question des réparations. La mise en place de BRI-Co financés par la COCOM se poursuit en 2023 au travers du Plan Social-Santé Intégré.

### ***De 36 BRI-Co en trois mois à 17 BRI-Co en un an (2021 – 2022)***

La carte des BRI-Co organisés par la FdSS est élaborée à partir d'indicateurs statistiques : taux de vaccination faible

---

<sup>17</sup> Fédération des Services Sociaux, « [Le projet ALCOV et les RAO](#) », consulté le 2 mai 2023, .

et indicateurs socioéconomiques faibles. Il est dans un premier temps question d'organiser 36 BRI-Co en l'espace de trois mois. Néanmoins, plusieurs facteurs conduisent à revoir ces ambitions à la baisse. D'abord, la mise en œuvre des BRI-Co à Bruxelles est compliquée par le manque d'espaces disponibles dans la capitale et les locaux correspondant aux critères de l'équipe intervenante sont rares : local situé au rez-de-chaussée, disposant d'accès faciles à l'eau, à l'électricité et aux sanitaires, et se voulant le moins identifié possible au niveau institutionnel et associatif. La pénurie de ce type d'espace est telle que certains BRI-Co doivent être reportés à une date ultérieure faute de local pouvant accueillir le dispositif. Ensuite, la présence d'un nombre important d'acteurs associatifs et/ou sociaux dans les périmètres identifiés rend nécessaire une phase de constitution du Comité de Regards avec ces acteurs qui questionnent l'intérêt d'installer un BRI-Co dans tel ou tel quartier. Le Comité de Regards du BRI-Co organisé à la place Saint-Denis dans la commune de Forest ne réunit par exemple que trois associations<sup>18</sup>. Le choix de ramener le nombre de BRI-Co à 17 durant la période 2021 – 2022 est enfin guidé par le rôle accru de l'équipe intervenante dans la mise en œuvre des réparations (voir la section « la question des réparations » parmi les éléments constitutifs du BRI-Co). Durant cette phase l'acronyme BRI-Co se voit doté d'une nouvelle interprétation : Brigade de Réparations Immédiates et Collectives, une lecture qui met l'accent sur les réparations. Néanmoins, l'acronyme est finale-

ment peu utilisé dans les discussions avec les habitant·e·s car il n'est pas toujours compris par ces dernier·ère·s et ne facilite donc pas la prise de contact.

---

<sup>18</sup> Fédération des Services Sociaux, « Cartographie des Ateliers de quartier », consulté le 13 juin 2023, <https://www.fdss.be/fr/hors-les-murs/atelier-de-quartier-bri-co/>.



# Le repas, une affaire de goût et de convivialité

Extrait de Olivier Assouly, « Partager n'est pas manger », in Libération, 9 août 2015

Barthes écrivait en 1967 : « Qui pourrait prétendre qu'en France, le vin, ce n'est que du vin ? » Cette déclaration repose sur un paradoxe : c'est au moment où il tente de déjouer l'insignifiance sociale et intellectuelle qui frappe nos nourritures, en cherchant à les intégrer, que Barthes œuvre à l'exclusion du goût. Il invoque « l'élargissement (nécessaire) de la notion même de nourriture » au-delà d'une « collection de produits ». Manger, c'est mobiliser au sens large « un système de communication, un corps d'images, un protocole d'usages, de situations et de conduites ». A titre d'exemple, le café ou le Coca-Cola font signes du côté de la « détente ». Sitôt que la nourriture se résume pour l'essentiel à une attitude, une situation, une valeur, des rites, des souvenirs, la qualité gustative rétrograde au second plan jusqu'à devenir accessoire.

Par métonymie, la table représente tout ce que la nour-

riture, matière nourrissante et savoureuse, n'est pas : la sociabilité et l'idée de partage. Reconnaître la valeur de la nourriture, en soulignant celle de la table, demeure une manière de tenir à distance les aliments. (...) Le sacrifice du goût sur l'autel de la convivialité laisse poindre une motivation morale, dont parle Cicéron, lorsqu'il loue les anciens pour avoir donné « le *nom de convivium au repas pris en commun avec des amis : on vit pendant un moment tout près les uns des autres. Notre vocable latin vaut mieux que le mot grec évoquant l'idée de nourriture ou de boisson prise en commun et faisant ainsi de l'accessoire le principal* ». (...) À table, quiconque se penche sur son goût prendra la mesure de sa solitude : la présence des autres ne va jamais de soi, à plus forte raison à ce moment précisément. Inutile de rappeler que le critique gastronomique s'attable, mange, déguste et juge, seul. Si la force d'attraction du goût contraste avec le pouvoir d'étourdissement de la table, suffira-t-il de la fuir pour jouir ?



## ***Faciliter la participation***

Dans sa version développée par la FdSS, le BRI-Co consiste en un dispositif d'intervention sociale dans les quartiers, ouvert à toutes les personnes, qui vise à créer les conditions d'une prise de parole des habitant·e·s du quartier sur les communs de ce quartier ou sur une thématique en particulier, dans un cadre convivial permettant des discussions aussi ouvertes que possible<sup>19</sup>. La position de l'équipe BRI-Co est celle de tiers extérieur au quartier et les chercheur·se·s intervenant·e·s de la FdSS assument une position médiane en participant à la mise en œuvre du BRI-Co tout en menant un travail d'analyse sur la parole recueillie et sur le dispositif.

En plus de la distribution d'un carton d'invitation via un toutes-boîtes, le contact avec les habitant·e·s du quartier se fait en allant à leur rencontre (porte-à-porte, crieur de rue), dans une démarche d'« aller-vers » où les travailleur·se·s vont au contact des populations dans leurs milieux de vie<sup>20</sup>. La FdSS entend ainsi faciliter la participation des habitant·e·s au dispositif, une participation qui peut être une démarche coûteuse et éprouvante<sup>21</sup>. La prise en charge de ce coût par la FdSS se traduit par l'élaboration d'un carton d'invitation distribué en toutes-boîtes et en main propre (plutôt qu'un flyer plus anonyme) et le soin apporté à l'accueil. A cela, il faut ajouter la démarche

<sup>19</sup> Fédération des Services Sociaux, « [Présentation du dispositif BRI-Co](#) », 2022.

<sup>20</sup> Jordàn Parisse et Emmanuel Porte, « Les démarches d'« aller vers » dans le travail social : une mise en perspective », Cahiers de l'action, no 59 (2022): 9-16.

<sup>21</sup> Julien Charles, « [Les conditions de la participation, marqueurs de la vulnérabilité du participant](#) », 2013. .

d'amener les personnes vers le lieu du BRI-Co au moyen du porte-à-porte et du travail du crieur de rue qui entre en contact avec les personnes en mettant en avant le caractère accueillant de la démarche. Le soin apporté à la convivialité du cadre du BRI-Co, le caractère volontaire de la prise de parole des habitant·e·s et la situation de tiers de l'équipe intervenante la placent en position d'étrangère ayant à être accueillie par les habitant·e·s, à l'inverse des espaces classiques de participation où ce sont les habitant·e·s qui sont accueilli·e·s.



# Liste des BRI-Co organisés par la FdSS

De novembre 2021 à octobre 2022, 17 BRI-Co sont donc organisés par la Fédération des Services Sociaux :<sup>22</sup>

17 au 19 novembre 2021 > **Quartier Vanhuffel (Koekelberg)**

1 au 3 décembre 2021 > **Cité Marbotin (Schaerbeek)**

13 au 15 janvier 2022 > **Quartier Gray (Ixelles)**

24 au 25 janvier 2022 > **Quartier Anneessens (Bruxelles)**

16 au 17 février 2022 > **Quartier des Marolles (Saint-Gilles)**

15 au 17 mars 2022 > **Cité Modèle (Laeken)**

22 au 24 mars 2022 > **Quartier Pogge (Schaerbeek)**

5 au 7 avril 2022 > **Quartier Volta (Ixelles)**

12 au 14 avril 2022 > **Quartier Saint-Denis (Forest)**

26 au 28 avril 2022 > **Quartier Bethléem (Saint-Gilles)**

31 mai au 2 juin 2022 > **Quartier Brabant (Schaerbeek)**

Juillet et août 2022 > **Cité Moderne (Berchem-Sainte-Agathe)**

13 au 15 septembre 2022 > **Quartiers Bizet et La Roue (Anderlecht)**

19 au 21 septembre 2022 > **Cité du Peterbos (Anderlecht)**

27 au 29 septembre 2022 > **Quartier Cureghem (Anderlecht)**

11 au 13 octobre 2022 > **Cité Mont-Saint-Lambert (Woluwé-Saint-Lambert)**

18 au 20 octobre 2022 > **Quartier Molenbeek Historique (Molenbeek-Saint-Jean)**

---

<sup>22</sup> Fédération des Services Sociaux, « Cartographie des Ateliers de quartier ».

### **Détail de quelques BRI-Co organisés par la FdSS**

Les deux exemples détaillés ci-après illustrent certaines des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des BRI-Co à Bruxelles et la manière dont elles ont été prises en charge par les habitant-e-s, les acteurs locaux et la FdSS. Certains BRI-Co ont connu des difficultés liées à la défiance des habitant-e-s vis-à-vis des initiatives institutionnelles, comme celui organisé dans le quartier Anneessens. D'autres BRI-Co ont été impactés par le manque d'espaces disponibles pour les accueillir, à l'instar du BRI-Co organisé dans le quartier des Marolles.

#### **Quartier Anneessens (24 au 27 janvier 2022)**

Le quartier d'Anneessens (commune de Bruxelles-Ville) fait déjà l'objet d'un Contrat Local Social-Santé financé par la COCOM et visant « *l'amélioration du bien-être psychologique, physique et social des habitants à partir d'un diagnostic communautaire et d'un plan d'action construits en collaboration avec les acteurs de l'action sociale et de la santé du quartier*<sup>23</sup> ». Au moment de la tenue du BRI-Co, le diagnostic communautaire a déjà été réalisé, ce qui suscite l'incompréhension des habitant-e-s face au BRI-Co qu'ils voient comme une nouvelle consultation sur les besoins de réparations du quartier. Le contexte est celui d'une grande méfiance de la population du quartier vis-à-vis des pouvoirs publics et des acteurs associatifs, notamment en raison des mesures prises durant confinement

<sup>23</sup> CPAS de la Ville de Bruxelles, « Les contrats locaux social-santé », s. d., consulté le 17 avril 2023.

où tous les services publics et associatifs ont été fermés. Le BRI-Co permet de renouer le dialogue entre les habitant-e-s du quartier et les associations qui faisaient l'objet de la même défiance que les autres acteurs institutionnels.

Au Comité des Réparations animé par un travailleur du CPAS, prennent part cinq habitant-e-s et plusieurs acteurs locaux : BuurtWinkel, Forum, Zoom Senior, Convivence, Habitat et Rénovation ainsi que Buurt Pensioen. Plusieurs duos, composés d'habitant-e-s et de membres d'associations, travaillent sur des thématiques spécifiques et le Comité des Réparations interpelle les pouvoirs publics pour mettre en œuvre les réparations. Celles-ci concernent notamment l'ajout d'un passage piéton autour de la place Anneessens, la verdurisation des espaces, la solidarité avec les seniors, la dératification et l'organisation d'un tour des associations travaillant avec les jeunes pour susciter une meilleure coopération entre elles. L'animation du Comité des Réparations par un acteur institutionnel et la consolidation de la collaboration entre habitant-e-s et associations via les duos peuvent expliquer la pérennité de ce Comité qui tente de tenir les engagements pris auprès de la population quant aux besoins de réparations.

#### **Quartier des Marolles (16 et 17 février 2022)**

Le BRI-Co organisé par la FdSS dans le quartier des Marolles (commune de Saint-Gilles à Bruxelles) se tient dans le café du Théâtre les Tanneurs. Durant les trois jours, l'équipe du BRI-Co prend l'initiative d'ouvrir la porte menant du café au Théâtre, habituellement fermée et jamais

utilisée par le public. La tenue du BRI-Co, la présence d'une équipe constituée de personnes extérieures au quartier et le choix d'utiliser le lieu d'une manière inhabituelle entraînent un changement dans le regard porté par la population sur l'espace investi. Des habitant-e-s qui ne s'y sentaient d'habitude pas les bienvenus occupent le lieu pendant les trois jours et formulent la demande de pouvoir s'y rendre davantage.

Le périmètre dans lequel le BRI-Co est organisé fait l'objet d'un Contrat de Quartier Durable. Le Comité des Réparations réunit les responsables du Contrat de Quartier, la Coordination Sociale des Marolles, ZoomSenior et le Contrat Local Social-Santé. Certaines propositions de réparations énoncées lors du BRI-Co et réalisables rapidement peuvent ainsi être intégrées dans les fiches-projets du CQD, à l'instar de l'installation de bancs sur le parcours entre le bas et le haut du quartier une fois que les habitant-e-s ont signalé ce manque durant le BRI-Co. Plusieurs associations orientent la réflexion sur le partage d'information dans le quartier et des panneaux d'affichage de l'offre associative et des animations organisées dans le quartier sont en construction. Pour répondre aux problématiques sanitaires soulevées par les habitant-e-s, des campagnes de dératisation sont en cours. L'équipe intervenante de la FdSS relève que les BRI-Co peuvent ouvrir un espace de médiation entre les habitant-e-s et une institution permettant parfois de réduire les décalages (qui subsistent même après des temps de consultation) entre les besoins réels des habitant-e-s et ce que proposent les Contrats de Quartier Durable élaborés par les pouvoirs publics.

### **À partir de 2023 : le financement des BRI-Co par le Plan Social-Santé Intégré**

Les BRI-Co organisés par la FdSS à partir de 2023 sont financés par le Plan Social-Santé Intégré (PSSI). Le PSSI vise à « offrir un service de base à l'ensemble de la population bruxelloise tout en atteignant les personnes les plus éloignées de l'aide et du soin <sup>24</sup> » par le biais d'un travail de terrain intersectoriel et transversal afin de mieux articuler les questions de santé, de promotion de la santé et du social. Plusieurs dispositifs sont mis en place en postulant que les besoins seront mieux pris en compte si des territoires d'intervention sont définis et si l'offre de services y est adaptée. Le mandat de la FdSS sur le BRI-Co concerne l'accès aux services sociaux et de santé ainsi que la redynamisation de la démocratie locale, thématique pour lesquelles le dispositif peut être utilisé comme outil de diagnostic. Le PSSI mettant néanmoins plus de temps à se mettre en place que prévu, la FdSS n'est pour l'instant pas sollicitée par les acteurs du Plan pour cette mission. L'équipe BRI-Co a donc décidé de continuer la mise en œuvre de BRI-Co thématiques sur base de demandes d'acteurs locaux. Tout en restant dans les lignes de la FdSS de soutien aux acteurs sociaux de terrain, ces BRI-Co à venir en 2023 sont conçus avec des mandats sensiblement différents pour chacun. La FdSS est ainsi mandatée par une commune pour travailler l'appropriation d'espaces créés dans le cadre d'un Contrat de Quartier Durable ou par un collectif d'associations pour travailler sur la mémoire migratoire d'un quartier de la commune de Saint-Josse.

<sup>24</sup> Commission Communautaire Commune, « [Plan social santé intégré 2022](#) », 2022.

# 2

## Éléments de définition du BRI-Co

Le BRI-Co étant au départ un dispositif expérimental au contenu peu déterminé, son acronyme recouvre plusieurs significations. Il désigne à la fois un Bureau de Recherches et d'Investigations sur les Communs et une Brigade de Réparations Immédiates et Collectives. En dépit de ce caractère vague du dispositif, plusieurs éléments constitutifs se retrouvent au long de sa pratique expérimentale sans que la liste qui suit se veuille exhaustive. Leur identification permet de faciliter la transposition du BRI-Co dans différents contextes en fournissant des indications tout en cherchant à éviter de figer un dispositif qui se veut, autant que possible, évolutif et appropriable par toutes et tous.

### ■ LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS

Si la méthodologie BRI-Co se construit au fur et à mesure de sa mise en place dans différents contextes par différents acteurs, ces versions du dispositif contiennent des éléments qui se retrouvent régulièrement (si pas invariablement) dans les BRI-Co organisés et dessinent en creux une définition du BRI-Co élaborée par les acteur·ice·s qui le mettent en place et se l'approprient.

#### *L'extériorité des intervenant·e·s par rapport au territoire*

L'équipe du BRI-Co est constituée de personnes n'habitant pas le quartier et n'y travaillant pas. Elle accueille et va vers la population pour discuter avec les personnes réunies, récolter leur parole et la restituer à la fin des trois jours aux habitant·e·s qui le souhaitent et aux acteurs du quartier. Ce positionnement de tiers par rapport au territoire et à ses habitant·e·s permet à un regard « neuf » sur les problématiques exprimées. Dans la mesure où l'équipe n'est pas en position d'expert quant au territoire, elle laisse la place aux actrices et acteurs du quartier pour énoncer les besoins de réparations et imaginer puis prendre en charge leur résolution. Le dispositif n'a ici rien d'évident puisque les habitant·e·s viennent discuter des problèmes de leur quartier en sachant que ces problèmes ne seront pas directement pris en main par les personnes qui les invitent à cette discussion. À ce titre, la notion d'extériorité est présente dans certaines branches du travail social communautaire où les organisateur·ice·s doivent

quitter le territoire sur lequel iels interviennent après 5 à 6 ans afin d'éviter que les dynamiques de domination des intervenant-e-s sur les groupes ne ressurgissent<sup>25</sup>. Dans le cas du BRI-Co, l'extériorité est un élément constitutif du dispositif dans toute sa durée, en lien avec son caractère éphémère.

Parce que l'équipe du BRI-Co est extérieure au territoire et que le dispositif est temporaire, elle est généralement considérée comme « non compétente » vis-à-vis du territoire, ce qui lui évite de diriger la suite des réparations et de mettre alors à mal l'égalité établie au départ. L'extériorité indique une incompétence des animateur-ice-s sur le territoire, faisant le pari de l'égalité avec les habitant-e-s. Cet aspect suscite une inversion de l'asymétrie sur au moins un élément : la connaissance du quartier, pour laquelle l'expertise de la population est alors reconnue. Sur cette base, l'équipe BRI-Co doit faire en sorte que les habitant-e-s expert-e-s du lieu prennent leur place et se sentent compétent-e-s quant à leur territoire.

Cette inversion de l'asymétrie entre habitant-e-s et travailleur-euse-s diffère du positionnement souvent adopté par les services sociaux vis-à-vis de leurs usager-ère-s. Pour autant, ce sont ces services qui prennent ensuite (et en partie) en charge les réparations avec les habitant-e-s. Une bonne communication préalable avec les services sociaux du territoire est donc nécessaire pour qu'ils comprennent les défis du BRI-Co et acceptent les apports du dispositif

---

<sup>25</sup> Fédération des Services Sociaux, « [Travailler le social à l'échelle des quartiers - l'action communautaire en chantier](#) », Les Cahiers de la Recherche, no 7 (septembre 2019), .

(lever des difficultés pour avoir accès aux besoins des habitant-e-s hors chantage « affectivo-social » entre bénéficiaires et services sociaux). La relation de confiance doit être tissée à la fois avec les habitant-e-s et avec les acteurs sociaux du territoire.

### ***L'organisation d'une marche pour instituer le Comité de Regards***

Issu des marches organisées par les Actrices et Acteurs des Temps Présents, le BRI-Co débute par une marche dans le quartier où il va avoir lieu. Durant la marche, l'équipe du BRI-Co découvre le quartier et l'explore en recueillant les éclairages d'un-e habitant-e (parfois membre du Comité de Regards) qui explique comment iel voit son quartier. Ces explications peuvent être complétées par celles des personnes éventuellement rencontrées durant la marche et les informations des services sociaux du territoire. Outre un premier contact avec le quartier prenant la forme d'une activité fédératrice en arpentant l'espace public, la marche fournit également l'occasion à l'équipe intervenante d'informer la population de la tenue prochaine du BRI-Co, de l'y inviter et de faire circuler l'information par la bouche-à-oreille entre les habitant-e-s (en plus des autres moyens de communication déjà évoqués dans le premier chapitre de l'étude).

Selon les variantes du BRI-Co, la marche peut avoir lieu après la constitution du Comité de Regards ou être le moment où il se constitue. Le Comité de Regards réunit les associations (publiques et privées), les mouvements/

comités citoyens et toutes les personnes en mesure d'agir sur les réparations de leur (micro)territoire. Les personnes participant au Comité s'investissent dans la préparation du BRI-Co en se réunissant et en donnant un premier regard sur le quartier<sup>26</sup>. Le Comité de Regards n'est pas présent durant les trois jours du BRI-Co afin de ne pas rétablir une asymétrie dans les paroles exprimées par les personnes alors réunies. Le Comité n'est présent qu'à la fin du troisième jour pour prendre connaissance de la restitution par l'équipe intervenante des paroles exprimées par les habitant-e-s. Sur la base de cette restitution, des discussions entre les habitant-e-s, le Comité et l'équipe du BRI-Co ont lieu pour déterminer quoi faire des constats relevés et des besoins du quartier. Le rôle de l'équipe BRI-Co étant de se rendre non-essentiel à la réalisation des réparations dont le besoin a émergé durant les trois jours, elle doit jouer le rôle de facilitatrice dans la mue du Comité de Regards en Comité des Réparations qui met en place les chantiers de réparations.

### ***La brièveté du dispositif***

Le BRI-Co est organisé sur trois jours et le caractère éphémère du dispositif est issu de sa première occurrence à Bois-du-Luc dans le contexte des marches organisées par les Actrices et Acteurs des Temps Présents. Ces marches réunissent des personnes qui passent d'un lieu à l'autre au fur et à mesure de leur parcours avec le souhait d'investir le moment, sans intention de s'établir durablement

---

<sup>26</sup> Fédération des Services Sociaux, « Présentation du dispositif BRI-Co ».

à un endroit. D'un point de vue pratique, la durée du BRI-Co sur trois jours est considérée par les équipes organisatrices comme une durée tenable en termes de logistique et de fatigue des personnes impliquées. Parce que le dispositif est éphémère et bref, les participant-e-s (équipes et habitant-e-s) exprime souvent leur frustration lorsqu'il prend fin. Les expériences montrent que le premier jour est consacré à aller à la rencontre des habitant-e-s là où ils sont pour les inviter à rejoindre le lieu investi par les cuistots. Les habitant-e-s estiment généralement que le dispositif prend fin trop tôt au regard de la dynamique et de l'enthousiasme générés. Il est à noter, comme expliqué dans la section consacrée aux BRI-Co organisés par la FdSS (premier chapitre), que le caractère éphémère peut être questionné et adapté lorsque l'équipe intervenante s'implique dans l'articulation entre Comité de Regards et Comité des Réparations ainsi que dans la mise en œuvre des réparations.

### ***L'accueil dans un lieu « neutre » investi par le BRI-Co***

Le BRI-Co investit des espaces bien identifiés dans le quartier mais habituellement fermés à sa population, notamment par crainte de dommages (réels ou fantasmés) qui pourraient être causés par les habitant-e-s. Il transforme ces espaces fermés en lieux de rencontre que la population peut se (ré)approprier le temps du BRI-Co. Parmi ces lieux, une grande partie est constituée de lieux non investis par des associations ou par des administrations, le but étant d'installer le BRI-Co dans des lieux peu ou pas connotés d'un point de vue institutionnel et cultu-

rel. Trouver ce type d'espaces est néanmoins difficile à Bruxelles vu le peu de foncier disponible dans cet espace urbain très dense. L'option prise par la Fédération des Services Sociaux est d'investir des espaces connotés en essayant d'en détourner l'usage (et donc la représentation qui en est faite). Pour ce faire, l'équipe intervenante met l'accent sur la décoration du lieu et la communication (via un crieur de rue prévenant la population du quartier de la tenue du BRI-Co) afin de susciter l'intérêt et la curiosité des habitant-e-s en ouvrant les portes de lieux habituellement peu accessibles. Lorsque c'est possible, le trottoir devant le lieu du BRI-Co est également occupé afin de rendre visible le dispositif aux passant-e-s et habitant-e-s (comme c'est le cas pour les BRI-Co organisés à Berchem-Sainte-Agathe).

Le lieu accueillant le BRI-Co est ouvert sans interruption durant la journée de 10h à 18h et sur trois jours. En fonction de ce que la situation permet, les tables sont également disposées à l'extérieur sur l'espace public pour être visible dans le quartier et pouvoir inviter plus facilement les passant-e-s. Les repas servis lors du BRI-Co sont préparés par une équipe de cuisiniers, suscitant chez les convives le sentiment d'être pris au sérieux par le dispositif via la manière dont la cuisine est faite. Depuis les nappes recouvrant les tables jusqu'au matériel de cuisine déployé durant les trois jours du BRI-Co en passant par le travail effectué par le crieur public parcourant les rues du quartier pour informer de la tenue du BRI-Co, tout est mis en place par l'équipe intervenante pour opérer une mutation du lieu déjà existant en un espace accueillant. Toutes les dimensions de l'accueil sont investies par l'équipe

pour rendre le lieu du BRI-Co presque méconnaissable aux yeux des habitant-e-s qui peuvent dès lors y entrer s'ils n'en ont pas l'habitude et se le réapproprier. C'est par exemple le cas lors des BRI-Co berchemois en 2022 où l'Antenne LISA est reconnue par les habitant-e-s de la Cité Moderne comme le lieu ayant proposé un barbecue de poisson l'année précédente plutôt que comme une permanence de services sociaux et administratifs. Outre l'aménagement physique du lieu, la notion d'accueil recouvre la gratuité des éléments mis à disposition des habitant-e-s durant les trois jours ainsi que le temps consacré à chaque participant-e dans l'optique de poser les bases d'une relation aussi égalitaire que possible (voir le chapitre « Un temps de pause » ci-après).



# Suivre le fil de la dynamique de l'hospitalité

Extraits de Joan Stavo-Debauge, Martin Deleixhe et Louise Carlier, « HospitalitéS. L'urgence politique et l'appauvrissement des concepts », *SociologieS [En ligne]*, 2018.

Avant qu'une personne puisse éprouver l'hospitalité d'un environnement, il faut que ce dernier soit parvenu à éveiller sa curiosité, à susciter son intérêt ou à attirer son attention. Pour cela, il convient que cet environnement produise quelque chose de comparable à une invitation, suscite un désir de visite et dispose des prises à la fréquentation. Cela suppose que ce même environnement ait su se rendre tout à la fois lisible et visible auprès de ses usagers putatifs, afin qu'ils soient conduits à y venir et à s'y rendre, en s'imaginant ce qu'ils pourraient y faire et y recevoir, tout en pressentant y être *bienvenus* : on ne se rend pas de bon cœur et on tend même à éviter un lieu où l'on a de bonnes raisons de penser qu'on y sera *malvenu*.

(...) Il ne suffit donc pas de « laisser le passage » à celui qui vient, car encore faut-il lui faire place et lui donner lieu, ce qui peut parfois signifier devoir le contenir et pouvoir s'en accommoder, par exemple en faisant avec ses différences et ses vulnérabilités. Sous ces différents rapports, l'hospitalité est donc affaire de dimension de l'environnement, mais aussi de résistance et de plasticité des éléments qui le composent, lesquels doivent être aptes à « encaisser » ce qui arrive ; sachant que ceux

qui arrivent se présentent parfois en flux, en foule et en collectif, et donc en force.

L'hospitalité a d'autres dimensions encore. Il revient en effet aux environnements hospitaliers de conforter les personnes dans leurs activités, en facilitant leur présence – aussi courte fût-elle – et en veillant à ce qu'elles puissent s'y orienter et s'y mouvoir sans trop de difficultés. En ce sens, l'hospitalité est la qualité de ce qui assure un séjour, facilite une activité et invite à rester. Elle est aussi ce qui offre appui et soutien à la vie des nouveaux-venus, en leur fournissant le volume d'espace nécessaire et les aménagements appropriés.(...)

Enfin, il convient de ne pas oublier la dimension protectrice de l'hospitalité. Là encore, une excessive centration sur l'ouverture amène à l'oublier. Pour l'illustrer, songeons aux « villes-refuges » mises en valeur par Jacques Derrida, dans le cadre du *Parlement international des écrivains*, projet consolidé à l'occasion de « l'affaire Rushdie ». Par ce projet, des villes s'engageaient à ouvrir leurs portes aux intellectuels, artistes et écrivains persécutés. Mais en quoi y aurait-il véritablement hospitalité si ces villes ne s'efforçaient pas aussi de *fermer leur porte* aux assaillants des personnes menacées ? Sachant que l'hospitalité va avec une certaine forme de protection, qu'elle peut être la qualité de tout environnement qui fournit aussi bien un abri qu'un refuge, elle peut du même coup réclamer fermeture et fermeté. (...).

## ***La question des réparations***

Lors des rencontres avec les habitant·e·s du quartier, l'équipe du BRI-Co pose la question : « *si on devait réparer quelque chose demain, par quoi commencerait-on ?* » Le mot « réparation » recouvre une triple signification : réparer ce qui ne fonctionne plus, réparer ce qui n'a jamais fonctionné, demander réparation. La question permet d'ouvrir la discussion pour parler du quartier et faire émerger de la part de la population des réponses, des propositions, des dénonciations de situations. Le BRI-Co, comme le travail social communautaire, vient en ce sens questionner les rapports entre les citoyen·ne·s et les pouvoirs publics dans la prise en charge du territoire, relations qui peuvent être des rapports de force : « *Un des moteurs du community organizing, c'est le conflit, aller secourir l'institution. (...) Le choix de la confrontation ouvre la voie vers la négociation, c'est le choix de la construction d'une société commune plutôt que la désertion.* »<sup>27</sup>. L'absence de finalité précise au départ du BRI-Co assure un espace-temps d'échange dans lequel même des personnes peu habituées à la prise de parole peuvent s'exprimer. Par exemple, lors des BRI-Co organisés à la Cité Moderne de Berchem-Sainte-Agathe, les personnes peu à l'aise pour s'exprimer à la table installée sur la rue peuvent échanger avec l'équipe du BRI-Co dans l'espace plus intime situé dans le jardin de l'Antenne LISA qui accueille le dispositif.

---

<sup>27</sup> Marion Carrel et Adeline de Lépinay, « [Le community organizing en France : quel projet politique ? Table ronde avec Laëtitia Nonone, Adrien Roux et L. Real](#) », Mouvements, no 85 (2016), .

Selon les différentes variations du BRI-Co, les réparations demeurent une question travaillée par les équipes qui mettent en place le dispositif. Si d'aucun·e·s souhaitent que le BRI-Co conserve un caractère totalement éphémère en prenant fin après la restitution au Comité de Regards, d'autres estiment qu'il revient à l'équipe intervenante d'assurer une passation vers le Comité de Regards puis le Comité des Réparations. C'est cette deuxième option qui est, par exemple, retenue par la Fédération des Services Sociaux en estimant que travailler la question des réparations génère des attentes de la part des habitant·e·s et des acteurs du territoire. L'équipe intervenante organise donc des temps de rencontre après les trois jours de BRI-Co en considérant que, pour enrôler les associations dans le Comité de Regards puis la mise en œuvre des réparations, l'équipe intervenante doit garantir une continuité passés les trois jours. Cette implication étendue de l'équipe intervenante tient également au souhait de l'équipe de la FdSS que la parole des habitant·e·s qui a émergé et a été recueillie durant le BRI-Co soit respectée dans les suites qui sont données.

## ***Restitution de la parole habitante et institutionnalisation du Comité des Réparations***

Le Comité de Regards assiste à la restitution publique des demandes de réparations listées à l'issue du BRI-Co et intègre en son sein les habitant·e·s qui ont participé au BRI-Co et souhaitent s'impliquer dans la mise en œuvre des réparations. Une fois que les habitant·e·s l'ont rejoint, le Comité de Regards se mue en Comité des Réparations

qui se réunit ensuite pour mettre en place les chantiers des réparations identifiées comme prioritaires et à la portée des acteur-ice-s du quartier<sup>28</sup>. Les réparations hors de portée du Comité des Réparations peuvent faire l'objet d'un travail avec l'équipe du BRI-Co pour essayer de les porter auprès des instances compétentes. La restitution aux habitant-e-s et au Comité de Regards permet de développer leur sentiment de légitimité pour donner suite aux constats ayant émergé. Par exemple, suite au BRI-Co de Bois-du-Luc, les situations relevées sont portées à la connaissance du bourgmestre qui met en œuvre certaines réparations.

L'articulation entre le BRI-Co proprement dit (les trois jours) et la constitution du Comité des Réparations est particulièrement difficile. Outre le risque de découragement des habitant-e-s impliqué-e-s, il est crucial d'apporter une attention particulière à la place qui leur est laissée afin qu'ils soient réellement actrices et acteurs du changement plutôt que les seules associations. D'une part, ces dernières ont des pratiques institutionnelles qui peuvent entrer en contradiction avec la place donnée aux habitant-e-s dans la détermination des besoins du quartier et la mise en œuvre des réparations. D'autre part, leurs modalités de financement peuvent limiter leur autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics.

Par ailleurs, un travail de formalisation et de suivi doit être fait par le Comité afin d'assurer la transmission des souhaits de réparations exprimés durant le BRI-Co et la réalisation ou non des réparations. Pour faciliter la constitution

<sup>28</sup> Fédération des Services Sociaux, « Présentation du dispositif BRI-Co ».

du Comité des Réparations, la portée des réparations doit être explicitée autant que possible par l'équipe du BRI-Co et les acteurs du territoire afin que les habitant-e-s sachent jusqu'où les réparations et les changements pourront aller. La présence de tunnels de rats identifiée à Berchem-Sainte-Agathe, par exemple, doit être prise en charge rapidement pour consolider la confiance de la population mais nécessite l'intervention de différents acteurs locaux qui collaborent parfois difficilement. Cette transparence vise à éviter la « participation otage » (où les habitant-e-s ne sont présent-e-s dans les instances que pour faire nombre) pour plutôt développer le pouvoir d'interpellation voire de co-décision de ces mêmes habitant-e-s. Se pose la question du rôle de l'équipe BRI-Co dans le suivi des réparations, rôle qui peut dépasser le caractère éphémère du BRI-Co pour assurer une fonction de médiation (entre le Comité des Réparations, les acteurs locaux et les pouvoirs publics) afin de soutenir l'expression et l'action des habitant-e-s.

## ■ LA QUESTION DES FINALITÉS DU BRI-CO

Dans la mesure où l'approche BRI-Co est développée dans un contexte où plusieurs méthodologies et approches du travail social sont déjà mises en œuvre, le bien-fondé du développement de cette nouvelle approche est régulièrement questionné. Ses finalités font l'objet de beaucoup d'attention car le dispositif nécessite le déploiement de moyens conséquents sur trois jours. Les points développés ci-dessous se veulent des finalités appropriables par les acteurs qui souhaiteraient mettre en œuvre le dispositif.

## ***Une prise de contact avec un territoire***

Pour les tiers qui composent l'équipe du BRI-Co, le dispositif constitue une efficace entrée en matière avec un territoire. Le soin apporté à l'accueil fait du BRI-Co un temps de camaraderie momentanée où les personnes se posent collectivement des questions sur leur environnement commun. Les BRI-Co sont ainsi marqués par un caractère apaisé malgré les situations sociales difficiles qui y sont évoquées. Le fait d'avoir une équipe constituée de tiers (des gens qui ne sont pas du quartier) permet à cette équipe de donner du temps d'accueil et d'écoute aux habitant-e-s tout en se faisant le relais de leurs préoccupations auprès des acteurs locaux (associations, élu-e-s). Dans le contexte de la mise en place d'une expérimentation Territoire Zéro Chômeur à Berchem-Sainte-Agathe, le BRI-Co est, par exemple, identifié comme une méthodologie d'intervention pour commencer à connaître le territoire et initier une relation de confiance avec sa population en tenant compte de la défiance de cette dernière vis-à-vis des institutions<sup>29</sup>. Cette étape est nécessaire (mais non suffisante) pour ensuite aborder la question des besoins non couverts, toujours dans l'optique d'une expérimentation TZCLD.

---

<sup>29</sup> Charles, « Comment construire un territoire zéro chômeur ? Enseignements de l'expérience berchemoise ».

## ***Un temps de pause***

Le BRI-Co est également identifié par des travailleur-se-s des services sociaux comme une pause socio temporelle leur permettant de prendre du recul sur leur action quotidienne dans un temps spécifique (trois jours). Ce temps de recul est la potentielle occasion d'une auto-critique du social vis-à-vis de ce qui est fait. Le BRI-Co pose ici la même question que le travail social communautaire, à savoir qu'il requiert une forme d'implication militante et personnelle<sup>30</sup> de la part de l'équipe du BRI-Co et des services sociaux du territoire puisqu'il questionne le travail effectué habituellement en le mettant en vis-à-vis des besoins exprimés par les habitant-e-s durant les trois jours. Les besoins en question peuvent émerger grâce aux différents éléments que le BRI-Co met en place mais également grâce au temps accordé de part et d'autre qui est bien plus conséquent que le temps habituel du travail social. À rebours d'un échange minuté dans un entretien individuel mené par un-e travailleur-se social-e, l'équipe intervenante dispose de trois jours (en plus des réunions du Comité de Regards et celles du Comité des Réparations), de 10h à 18h environ, pour échanger sans obligation de résultat avec des personnes venant de manière volontaire dans un lieu faisant partie de leur propre quartier.

---

<sup>30</sup> Fédération des Services Sociaux, « Travailler le social à l'échelle des quartiers - l'action communautaire en chantier ».

# L'épreuve de l'engagement

Extrait de Joan Stavo-Debauge, 2010. «Dé-figurer la communauté? Hantises et impasses de la pensée (politique) de Jean-Luc Nancy». in Kaufmann L. et Trom D., *Qu'est-ce qu'un collectif? Du commun à la politique*. Editions de l'EHESS, Paris, pp. 137-172

L'épreuve se dit de ce qui pour l'agent engagé fait une différence, en délivrant ou en affectant un bien qui lui importe, à l'issue ou lors de la rencontre entre cet agent et un environnement de choses ou d'autres agents. (...) Pour qu'il y ait épreuve pour l'agent, pour que celle-ci l'engage et le concerne, il faut compter avec la présence d'un bien (quelque chose qui lui importe, auquel il tient, qui le tient, qu'il vise ou qu'il quête), sans quoi rien ne serait en jeu pour lui et il ne serait donc pas possible de ce qui (lui) arrive.

(...) Il convient que l'épreuve porte à conséquence, que son issue importe aux personnes qui y sont engagées et les affecte pour que l'on puisse parler d'épreuve les concernant, d'épreuve éprouvée et éprouvante. Si ce qui est en jeu (i.e. en suspens, en cause ou en question) n'importe pas à la personne, si l'engagement dans l'épreuve ne lui coûte nul effort ou bien si elle n'est pas affectée par ce que délivre, révèle, produit ou inscrit le terme de celle-ci (bref, si cela la laisse impassible), il est alors tout à fait étrange de dire que, pour elle, il en a été d'une épreuve.

## Les visées émancipatrices du BRI-Co

Les différent·e·s acteur·ice·s ayant pris part à l'organisation et à une ébauche de formalisation des BRI-Co mettent en avant cette expérimentation comme une occasion de repolitiser les questions et permettre aux habitant·e·s de se saisir d'une part des problématiques de leur quartier. La visée émancipatrice du BRI-Co passe par la notion de « réparation » qui, comme vu précédemment, peut porter une charge de revendication de la part des habitant·e·s vis-à-vis des associations locales et des pouvoirs publics. Le BRI-Co rejoint ici le travail social communautaire tel qu'il est décrit par une des organisatrices de l'expérience communautaire *Si on s'alliait ?* mise en place à Rennes : « *notre but est de structurer les conflits avec les institutions, à partir des colères des personnes concernées*<sup>31</sup>. » Un indicateur du succès d'un BRI-Co est dès lors le fait que les participant·e·s prennent en charge les réparations évoquées lors des trois jours et s'organisent pour s'en emparer en renversant la logique « top-down » qui est souvent celle du travail social. Le BRI-Co se structure entre « discuter ensemble » et « faire ensemble », par exemple durant les trois jours où les discussions sont ponctuées de temps passés à faire la vaisselle ensemble (habitant·e·s et équipe du BRI-Co). En concentrant son travail sur ce qui devrait être réparé demain, le BRI-Co peut permettre aux citoyen·ne·s de se

<sup>31</sup> Yves Jouffe, « L'organisation communautaire : une nouvelle approche du travail social ? Entretien avec Claire et Samia, organisatrices salariées de *Si on s'alliait ?* », *Mouvements*, no 85 (2016): 65 à 70.

mêler de leur territoire en faisant émerger une pensée et une parole collective.

Le volet d'organisation logistique du BRI-Co, même si conséquent, se doit d'être aussi effacé que possible afin de mettre les personnes en confiance sans qu'elles se sentent téléguidées sur ce qui va être exprimé de leur territoire. À ce titre, le terme de « réparation » réaffirme le droit des citoyen-ne-s du territoire à prendre leur place, exprimer ce qui ne va pas et peser dans les choix sociétaux. Cette dimension émancipatrice de l'approche communautaire donne toute sa place à la participation « *envisagée à la fois comme un processus et comme un moyen : un processus dans la mesure où le renforcement des compétences des participants et de leurs capacités à agir sur leur environnement est l'un des objectifs visés et un moyen car cette participation contribue au changement social souhaité.* »<sup>32</sup>

Donner toute sa place à la dimension émancipatrice du BRI-Co requiert un temps conséquent pour établir une base de discussion et de travail aussi égalitaire que possible avec les habitant-e-s en vue de mettre en place des projets à l'échelle d'un quartier.

## **QUELQUES POINTS D'ATTENTION ET ENJEUX POUR L'AVENIR**

L'étude ici présentée ne constitue pas un manuel d'utilisation du BRI-Co mais plutôt une analyse à un instant T

<sup>32</sup> Catherine Bosquet et Caroline Maeyens, « [Une approche du travail social communautaire en Belgique](#) », Les Politiques Sociales, no 1-2 (2016).

des différentes manières dont il a été développé par différents acteurs sur plusieurs années. Entre méthodologie, approche et dispositif, le BRI-Co doit rester évolutif dans sa mise en œuvre.

### ***Une logistique conséquente mais abordable***

Pour permettre de déployer un grand nombre de BRI-Co en un temps limité, la mise en œuvre du dispositif par la Fédération des Services Sociaux est marquée par une prise en charge importante de l'organisation logistique et matérielle par l'équipe intervenante qui comprend alors une ou plusieurs personnes exclusivement dédiées aux aspects logistiques. Alors que le BRI-Co de Bois-du-Luc se fournit en nourriture l'épicerie locale et les fermes environnantes, les logisticiens de la FdSS amènent avec eux et déploient leurs frigos et taques de cuisson et s'approvisionnent de leur côté. Cette manière de faire est cohérente avec les contraintes liées à la mise en œuvre de 17 BRI-Co par la FdSS sur la période 2021 – 2022 qui nécessite une préparation accrue en amont. En revanche si le BRI-Co n'a lieu qu'une seule fois sur un territoire donné, son organisation logistique et matérielle peut faire davantage l'objet d'une collaboration avec les acteurs locaux et les habitant-e-s. Le volet logistique du BRI-Co berchemois de 2021 organisé avant le financement des BRI-Co par la COCOM a par exemple offert l'occasion de lier contact avec des acteurs du territoire (Maison de Jeunes, SISP Comensia) pour l'emprunt et le transport de matériel, incitant ces acteurs à passer ensuite au BRI-Co. Par ailleurs, la prise en charge complète des aspects logistiques des

BRI-Co organisés par la FdSS est rendue possible par le financement octroyé par la COCOM dont tous les acteurs souhaitant organiser des BRI-Co ne peuvent pas bénéficier. Si le soin apporté à l'accueil nécessite de déployer un matériel conséquent, il importe ce déploiement puisse être abordable matériellement et financièrement par les acteurs souhaitant mettre en place le dispositif. Il ressort des différentes variantes du BRI-Co que l'aspect logistique peut faire l'objet de plusieurs approches, par exemple au moyen de collaborations avec des acteurs locaux pour le prêt de matériel et l'achat de nourriture.

### ***Le caractère éphémère du BRI-Co vs. la temporalité des réparations***

Si le caractère éphémère du BRI-Co est un de ses éléments relevés comme constitutifs, la question des réparations est abordée différemment dans les manières dont les acteurs se l'approprient et le mettent en œuvre en construisant une intervention dont la durée varie même si elle reste temporaire. Comme exposé dans les sections traitant des réparations, plusieurs approches existent quant à ce qu'il convient de faire des besoins de réparations exprimés durant les trois jours du BRI-Co, questionnant le rapport de l'équipe intervenante aux habitant·e·s rencontré·e·s et aux acteurs locaux.

L'occurrence initiale du BRI-Co à Bois-du-Luc insiste sur le caractère éphémère de l'intervention de l'équipe qui, une fois les besoins de réparations exprimés auprès du Comité de Regards, se retire du territoire sans s'impliquer

davantage dans la mise en œuvre des réparations précitées. L'équipe intervenante ne s'engage ici qu'à recueillir et restituer les besoins de réparations.

L'approche de l'équipe de la FdSS met en avant la nécessité d'assurer un suivi de la mise en œuvre des réparations. L'équipe considère que l'intervention engendre des attentes de la part des habitant·e·s et des acteurs locaux (associatifs et institutionnels) vis-à-vis desquelles elle doit garantir une continuité, la durée de celle-ci faisant l'objet de discussions au cas par cas. Cette implication étendue permet de susciter une meilleure adhésion des acteurs associatifs locaux à la tenue du BRI-Co en assurant qu'ils ne seront pas laissés seuls face aux attentes de réparations exprimées. Cette implication donne également à l'équipe intervenante les moyens de s'assurer que la parole des habitant·e·s est prise en compte dans les suites du BRI-Co. Enfin, parce que des objectifs ont été préalablement définis pour les BRI-Co dans le cadre du financement public par la COCOM, la FdSS doit s'engager davantage dans la mise en œuvre des réparations pour rendre compte aux pouvoirs subsidiaires quant à l'atteinte de ces objectifs.

Dans le cadre de la construction d'un Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, le BRI-Co est un moyen de travailler sur la découverte du territoire, l'identification des besoins de ce territoire et des activités potentielles de l'Entreprise à But d'Emploi ainsi que sur la mobilisation du public-cible. Cette approche fait de l'Entreprise à But d'Emploi le « terrain d'atterrissage » où les besoins exprimés lors du BRI-Co seront pris en charge par les acteurs du territoire réunis dans le Comité Local pour l'Emploi

(pouvoirs publics, personnes privées durablement d'emploi, équipe-projet TZCLD, associations). Dans le cas de Berchem-Sainte-Agathe, les habitant-e-s soutiennent l'idée d'une pérennisation de la dynamique ouverte par le BRI-Co dans la conciergerie de quartier qui constituerait la première activité économique de l'EBE<sup>33</sup>.

Poser la question des réparations fait également écho à la question des niveaux de pouvoir compétents pour effectuer ces réparations. Si les instances compétentes ne peuvent pas faire partie du Comité de Regards en amont du BRI-Co, il est important que les besoins de réparations leur soient relayés par le Comité des Réparations et/ou l'équipe intervenante BRI-Co, en assurant également un suivi quant à la mise en œuvre. L'ampleur des réparations et les finalités du BRI-Co sont donc également liées à ce à quoi les pouvoirs publics compétents sont prêts à s'engager. La construction d'un Territoire Zéro Chômeur nécessite par exemple des financements que les instances communales seules ne peuvent mobiliser<sup>34</sup> et le discours de l'équipe BRI-Co auprès des habitant-e-s doit tenir compte de ces enjeux.

---

<sup>33</sup> Charles, « Comment construire un territoire zéro chômeur ? Enseignements de l'expérience berchemoise ».

<sup>34</sup> Charles.

# Conclusion

*par Julien Charles*

---

Dans les espaces qui se réclament – souvent à mauvais escient – de la démocratie participative, il est courant que les discussions s'éternisent sur des sujets par lesquels les habitants se sentent peu concernés. L'une ou l'autre ose parfois poser la question : « Quand parlera-t-on vraiment des choses ? ». Avec les BRI-Co, les habitant-e-s ne sont pas tenu-e-s de laisser « les choses », leurs inquiétudes ni leurs habitudes au vestiaire : elles sont au cœur de la rencontre avec les animateur-ice-s, qui s'intéressent aux histoires de chacun-e, prennent et offrent le temps de parler mais aussi, souvent, de suivre celle ou celui qui ira montrer et faire sentir ce qui requiert réparation.

Cette ouverture tient en partie au fait que la définition de ce à quoi il est question de participer est au cœur du BRI-Co. Le BRI-Co s'ancre dans un travail d'identification et de formulation de ce qui est problématique dans les usages des espaces (ou du manque d'espace) et se déploie dans l'élaboration des réparations vécues comme urgentes et prioritaires pour les habitant-e-s – quelles que soient les échelles. Le BRI-Co et ses animateur-ice-s aident aussi à identifier à qui et comment relayer les demandes de réparation, contribuant ainsi à légitimer les habitants et leurs demandes de réparation.



Cela laisse place à des modalités de coopération entre les habitant-e-s du territoire et les animateur-ice-s du BRI-Co qui consistent à *faire ensemble*. Il n'y est pas requis d'en passer par des méthodes ni des principes formalisés, mais plutôt par la cohabitation dans un espace, ouvert par les animateur-ice-s et accueillis (ou non) par les habitant-e-s. Ce *faire ensemble*, qui se donne à lire quand le BRI-Co n'est plus un acronyme mais une abréviation, permet de se focaliser sur un tas d'objets. D'abord par la marche dans le quartier, ensuite par le lieu de son installation, puis dans les choses apportées par les participant-e-s : tantôt la nourriture à partager, tantôt un vélo à remettre en état, tantôt un espace vide à combler. Dans un BRI-Co, les choses importent donc au moins autant que les mots, non sans une certaine rupture avec les incantations en faveur d'une démocratie délibérative souvent élitiste. Et enfin, le BRI-Co produit des choses et laisse des traces, et c'est d'ailleurs pour cela qu'il existe. Si les BRI-Co n'ont jusqu'ici pas laissé trace dans l'Histoire, ils ont par contre marqué les histoires des groupes qu'ils ont contribué à constituer, des quartiers qu'ils ont investis, des organisations qui s'y sont impliquées. Toutes et tous ont été transformés. Car au lieu de constituer une énième façon d'accompagner le changement, les BRI-Co incarnent et font advenir le changement en question. Parce que « nous sommes notre propre proposition<sup>35</sup> ».

Ce qui compte dans un BRI-Co, c'est donc moins la participation que la réparation. Le BRI-Co n'est pas un énième dispositif où « l'important, c'est de participer ». Il est bien

---

<sup>35</sup> Actrices et Acteurs des Temps Présents, « Pays dans un pays - un manifeste ».

plus un moyen qu'une fin. Le BRI-Co, c'est un outil au service des habitant-e-s concernés mais trop rarement rassemblé-e-s, encore moins entendu-e-s et pris-e-s en compte. Le BRI-Co, c'est en quelques sortes l'antithèse des manuels de gouvernance participative. Et ses animateur-ice-s sont des anti-consultants en intelligence collective. Les BRI-Co pourraient devenir les fossoyeurs de ces espaces de participation saturés de post-it, de tous ces lieux où des technologies de plus en plus sophistiquées sont mises au service de finalités de moins en moins interrogées, où le contenant semble toujours plus important que le contenu, l'animation plus cruciale que l'objet.

Un rapide retour sur l'articulation possible entre réparation et préparation s'impose ici. Parce que si certaines choses gagnent à être réparées, d'autres mériteraient sans doute plus radicalement d'être démantelées. Avec les BRI-Co, il ne s'agit dès lors pas seulement de se préparer à encaisser les crises qui viennent, mais aussi d'éviter celles qui s'annoncent. A titre illustratif, lorsque les habitant-e-s énoncent que les liens sociaux dans le quartier sont abîmés et doivent être réparés, la forme BRI-Co elle-même gagnerait à se maintenir dans le temps. Elle n'apparaît alors plus comme moyen de *réparer* la confiance en des institutions publiques qui, de fait, tournent le dos à ces quartiers déshérités. Elle constitue au contraire une façon de *préparer* d'autres formes politiques, plus hospitalières aux classes populaires. Parce que, encore une fois, « nous sommes notre propre proposition ».

Ce faisant, le BRI-Co est sans doute héritier du travail syndical de terrain, à la fois ancré dans des institutions élec-

tives et dans des pratiques de rencontres quotidiennes avec les travailleur-se-s, dans un faire ensemble complexe, qui articule une attention vive aux conditions d'emploi et de travail actuelles à l'ambition de leur dépassement. C'est peut-être cela qui définit en quelques mots un BRI-Co : une ébauche de syndicat de territoire. Ce syndicat de territoire, s'il a quelque chose à apprendre à quelqu'un, c'est alors peut-être moins aux habitant-e-s qu'à ses animateur-ice-s : il leur donne l'occasion de renouer avec la pratique d'infiltration ouvriériste de *L'Établi*<sup>36</sup>, consistant à *s'établir* temporairement dans le territoire des classes populaires, non pour y prêcher la révolution mais pour mieux comprendre ce qui la rend nécessaire.

---

<sup>36</sup> Robert Linhart, *L'Établi* (Paris : Éditions de Minuit, 1978).

*L'auteur remercie chaleureusement Anissa Ayadi, Toufik Cherifi, Pietro Emili, Paul Hermant, Myriam van der Brempt et Justine Vleminckx pour leur temps et leur apport sur la connaissance du sujet BRI-Co, Céline Nieuwenhuys pour sa relecture, ainsi que Julien Charles et Marie-France Simon pour leur contribution à la présente étude et leur relecture attentive.*

**BRI-Co**  
*(p)réparations*  
dans **les**  
*quartiers*



Éditeur responsable : Éric VERMEERSCH  
**Centre Socialiste d'Éducation Permanente ASBL**

Rue de Charleroi, 47  
1400 Nivelles

Mise en page : [audreyfrancois.be](http://audreyfrancois.be)